



MICHEL CASEVITZ

# MÉTIS

CHRONIQUES ÉTYMOLOGIQUES

L'INTÉGRALE 2020-2022



---

LA VIE DES  
CLASSIQUES

---



**MICHEL CASEVITZ**



**MÉTIS**  
**CHRONIQUES ÉTYMOLOGIQUES**  
L'INTÉGRALE 2020-2022



LA VIE DES  
CLASSIQUES

© La Vie des Classiques 2022

Retrouvez-nous sur [www.laviedesclassiques.com](http://www.laviedesclassiques.com),  
premier portail dédié à l'Antiquité et à l'Humanisme

**Tous les mois, Michel Casevitz (professeur émérite de philologie grecque) traite d'une étymologie susceptible de présenter un intérêt méthodologique pour saisir le véritable sens d'un mot français ou en rectifier l'étymologie généralement admise.**



# SUR QUELQUES EUPHÉMISMES MODERNES

Mai 2020

L'euphémisme est la fonction principale de la langue pour atténuer, contourner, éluder l'effet de la réalité ou du discours même<sup>1</sup>. Et au fur et à mesure de son emploi, l'euphémisme perd de sa force et de son sens. D'où la nécessité d'une recréation incessante.

Nous voudrions citer ici quelques euphémismes typiques de notre pratique linguistique actuelle. D'abord des exemples des scrupules de décence minimale : s'exclamer « punaise ! » évite l'outrancier juron « putain ! » ; la syllabe -naise a pour seule utilité de permettre de remplacer par un nom réel sans signification contextuelle un mot indécent, à initiale identique ; la syllabe -rin a aussi parfois la même fonction... Ainsi le mot de substitution a le même nombre de syllabes que le remplacé et punaise a le même genre aussi (et il s'est imposé de préférence à *purin*, masculin) De la même façon, parler d'emmiellements a pour seule justification le remplacement de « emmerdements », en cultivant l'assonance.

Dans le vocabulaire des entreprises, le « directeur du personnel », expression évoquant l'autorité et la hiérarchie, a été remplacé par le « directeur des ressources humaines », qui garde l'autorité mais efface en trompe-l'œil la hiérarchie en remplaçant l'ensemble des êtres soumis (*personnel*) par l'abstrait « ressources humaines », pour mettre du liant, de l'huile entre le directeur et les personnes qui restent soumises. On pourrait dire, de manière plus cynique, que ce vocabulaire, issu du « management, marketing », réifie le personnel et l'intègre dans la masse des ressources, humaines ou non.

Dans le monde médical, pour ne pas employer un mot interdit aux profanes et qui fâche le patient - un homme de poids, en excès et lui fait peur ou horreur -, on appelle chirurgie bariatrique<sup>2</sup> la spécialité du chirurgien qui opère un obèse (qui souffre d'un excès d'embonpoint, *obésité*, attesté depuis le 16<sup>ème</sup> siècle, *obèse*, nom ou adjectif, étant attesté depuis le 19<sup>ème</sup>, signifiant « qui s'est trop bien nourri, replet, gras ; du latin *obesus*, -a, -um participe du composé non attesté \**obedo* « qui a trop ou trop peu mangé » de *edo*, *edere* « manger » avec le nom féminin dérivé *obesitas*, -tatis) : à la base le spécialiste, nommé depuis quelques années *bariatre*, composé de \**bar-* radical issu du grec \**βαρ-* «lourd» (adjectif *βαρύς*, -εῖα, -ύ, cf. latin *gravis*, -e «lourd» et *baro*, -onis « lourdaud » et nom neutre *τὸ βάρος*, -ους, «poids, charge») et de \*-*iatre*, issu du grec *ιατρός*, -οῦ « médecin » (cf. le verbe *ἰάομαι* « soigner ») et employé dans, par ex., *psychiatre* « médecin de l'âme » d'où le nom de la spécialité *psychiatrie* et l'adjectif *psychiatrique*. L'adjectif *bariatrique* est parfois écrit *baryatrique* :

<sup>1</sup> La bibliographie sur l'euphémisme généré par les tabous et les interdictions de vocabulaire est immense. Je ne cite que quatre titres : A. Meillet, « Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes », *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, 1921, 2<sup>ème</sup> éd. 1926, p. 281-291 ; É. Benveniste, « Euphémismes anciens et modernes », *Die Sprache*, 1, 1949, p. 116-122 ; P. Chantraine, « Les noms de la gauche en grec », *Comptes rendus, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1955, p. 374-377 ; S. Widlack, « L'interdiction linguistique en français d'aujourd'hui », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 43-3, 1965, p. 932-945 (voir la bibliographie en notes 1 et 2) ; plus récemment, C. Fromilhague, *Les Figures de style*, Paris, 1995, 2<sup>ème</sup> éd. 2010, et M. Jarrety (dir.), *Lexique des termes littéraires* Paris, 2010.

<sup>2</sup> Les textes hésitent entre bariatric et bariatrique : ainsi, dans le texte de la Ligue contre l'obésité (cf. [liguecontrelobesite.org/actualite](http://liguecontrelobesite.org/actualite)), en ligne, consulté le 18 mai 2020 et intitulé « La chirurgie bariatric sauve des vies mais nécessite un grand suivi », on lit, au début du deuxième paragraphe : « Chaque année en France, plus de 55.000 interventions de chirurgie bariatrique sont réalisées. » Il s'agit non de coquille, mais d'hésitation, les deux suffixes sont attestés dans le vocabulaire médical : à côté d'*obstétrique*, *gastrique*, on trouve *diabétique*, *épileptique*, etc.

un « puriste » a voulu montrer qu'il connaissait l'adjectif grec βαρύς comme si le premier i était issu de la finale du premier terme (de fait tous les composés grecs sont en *baru-* d'où par ex. *baryton* et non en *bar-*), alors qu'il fait partie du second terme ; en outre on trouve souvent *bariatique*, comme si on avait affaire à *\*bari* + suffixe *\*-tique* (suffixe latin *\*icus*, emprunt au grec *\*-ικός*, avec ajout d'une consonne ). La bariatrie est, pour faire court, la spécialité chirurgicale qui, entre autres opérations, raccourcit l'estomac. Il existe souvent dans les centres hospitaliers français un service de « chirurgie de l'obésité et métabolique » (ce dernier terme pour tout ce qui concerne l'assimilation des aliments), l'adjectif *bariatrique* étant plus usuel en français québécois. *Bariatrie* et *bariatrique* sont absents de la plupart des dictionnaires mis en ligne (mais ils existent dans l'internaute).

L'euphémisme a souvent pour fonction de « faire passer la pilule » pour qu'elle soit moins amère, pour qu'elle endorme l'attention de la personne qu'on veut atteindre et souvent isoler, en particulier la personne inactive, improductive — le vieux ou le chômeur (alias le « demandeur d'emploi ») — ou encore faire disparaître la mauvaise conscience d'un patient obèse, qui souvent n'en peut mais.



# VIEUX MÉTIERS, VIEILLES TECHNIQUES

Septembre 2020

À la fin de l'été, la nostalgie s'exprime partout. La mémoire impose parfois le souvenir de vieilles personnes, dont le métier a disparu et ne survit que lorsqu'on évoque ceux qui l'ont exercé. Ainsi une amie de famille était *sténo-dactylo*. B. Cerquiligni (*Parlez-vous tronqué ?*, Paris, 2019) parlerait ici de double apocope, puisque le mot est, s'il était resté complet, *\*sténographe-dactylographe* ; ou, avec le terme *\*-graphe* en facteur commun, *sténo-dactylographe*.

L'Antiquité grecque a connu le ταχυγράφος, -ου, masculin, mot composé du thème de l'adjectif ταχύς, -εῖα, -ύ « rapide » et du radical -γράφος signifiant qui écrit (l'accent indique qu'il s'agit d'un nom d'agent, qui peut être employé comme nom d'instrument - comme le suffixe τήρ, -τήρος). Le *tachygraphos*, mot attesté depuis Origène, au 3<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C. (d'après le *Reverse index of Greek Nouns and Adjectives*, de Buck et Petersen, Chicago, 1945, réimpr. à Hildesheim et New York en 1970, p. 402 : unique emploi du mot dans le *Commentaire sur l'évangile de Jean*, 6, 2, 9) était membre d'un secrétariat auprès d'un haut personnage (le mot se rencontre surtout au pluriel). Le verbe dérivé ταχυγραφέω noter en écriture rapide se rencontre au 10<sup>ème</sup> siècle. Le nom désignant une profession était masculin. Il est possible mais c'est peut-être une légende, que Xénophon ait pris des notes lors de ses conversations avec Socrate, ce qui lui aurait permis d'écrire (vers 370, voir la notice de l'édition procurée en 2000 par L.-A. Dorion dans la *Collection des Universités de France* [dite Budé], tome 1, p. CCXL-CCLII) ses *Mémorables* (d'après Diogène Laërce, *Vie des Philosophes*, II, 48, ed. M. Marcovich, Stuttgart- Leipzig, collection Teubner, 1999<sup>3</sup> ; voir aussi ce que le même auteur dit, en II, 122-123, du cordonnier athénien Simon, qui prenait en notes aussi ce que disait Socrate et qui publia ainsi trente-et-un dialogues en un volume). Mais ce que dit Xénophon lui-même dans les *Mémorables* (I, 3, 1) n'implique pas une prise de notes *tachygraphiques* de ses entretiens avec Socrate<sup>4</sup>. En fait, pour avoir un descriptif précis du *tachygraphe*, il faut attendre Tiron (*circa* 104 - 4 av. J.-C.), esclave puis affranchi de Cicéron, qui en fit son secrétaire ; à la demande de Cicéron, Tiron inventa un système d'écriture cursive, avec 1.100 signes, qui lui permit de noter les discours de l'orateur. Ce système *tachygraphique* fut utilisé jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle.

En français, *tachygraphe*, masculin (attesté depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle), a désigné, s'agissant d'histoire romaine, « le copiste qui employait l'écriture cursive, ou écrivait en abrégé » (*Trésor de la langue française informatisé* [TLF], citant le *Dictionnaire de l'imprimerie et des arts graphiques en général*, par E. Desormes et A. Muller, Paris, 1912) ; le mot n'est plus employé actuellement en ce sens pour des personnes, mais le mot a servi pour désigner un appareil enregistrant la vitesse, notamment sur les camions (on l'appelle « mouchard ») ou sur les avions (on parle alors de « boîte noire »). Le féminin *tachygraphie* (attesté depuis le dernier tiers du 18<sup>ème</sup> siècle) désigne le système d'écriture rapide procédant avec des signes conventionnels.

*Tachygraphe* pour la personne et *tachygraphie* ont été remplacés par des noms composés à second terme identique : au lieu de *tachy-* « rapide », on a employé *sténo-*, thème de l'adjectif grec

<sup>3</sup> On peut lire Diogène Laërce en traduction dans l'édition du Livre de Poche, publiée en 1999, sous la direction de M.-O. Goulet-Cazé (pour Xénophon, voir p. 250-263).

<sup>4</sup> Je remercie P. Pontier de m'avoir communiqué son sentiment sur les notes qu'aurait prises Xénophon et qui lui auraient permis de composer les *Mémorables*.

στενός, -ή, -όν « étroit, resserré » (en grec les composés en στενο- désignent surtout des termes du vocabulaire géographique, aucun n'est employé pour l'écriture) ; en français, le premier terme *sténo-* est aussi employé pour la médecine, la biologie, de la physique, cf. TLF s.v. *stén(o)*. Le choix du terme *sténo-* indique qu'on insistait non sur la rapidité, même si la méthode permettait une telle transcription, mais sur l'abrègement par signes et symboles simples (*sténogrammes*) transcrivant sons et silences (divers systèmes ont été créés au fil des temps).

*Sténographe* et *Sténographie* ont été créés pendant la Révolution pour rendre compte des séances des assemblées délibératives ; et, au 19<sup>ème</sup> siècle, le personnel secrétaire, presque exclusivement féminin, a été nommé *sténographe* ou *dactylo-sténographe* (*dactylo*, thème du grec δάκτυλος, -ου, masculin « doigt », outil de la secrétaire). Les composés abrégatifs *sténodactylo* ou *sténo* sont donc des noms féminins.

L'arrivée de l'informatique et de l'internet ont rapidement rendu ces métiers obsolètes. Les comptes rendus analytiques n'ont plus de forme écrite obligatoire : les nouveaux sont en audio-visuel, les doigts ne sont plus employés...

D'autres métiers ont été remplacés par des activités créés et simplifiées par l'informatique, dans le domaine de l'écriture ou ailleurs. Nous en examinerons certains prochainement.





## VIEUX MÉTIERS, VIEILLES TECHNIQUES (2)

Octobre 2020

Dans la précédente chronique, nous avons examiné comment *sténographe* a succédé à *tachygraphe*.

Continuant d'étudier comment les métiers ont évolué chez les *ronds-de-cuir* (par métonymie, le mot désigne les employés assis dans leur bureau, leur séant protégé par un coussin rond posé sur leur siège, cf. par exemple, après *Pot-Bouille* de Zola (1882), le livre de G. Courteline, *Messieurs les ronds-de-cuir, tableaux-roman de la vie de bureau*, Paris, 1893, constamment réédité) – le mot *bureaucrate* est plus à la page, et le *gratte-papier* est aussi moderne -, voyons maintenant les *mécanographes*, les *mécanos*.

Apparu en français dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, *mécanographe* désigne d'abord le mécanisme permettant d'écrire sans plume sur des machines puis, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, « l'employé chargé de transcrire des données alphanumériques (symboles composés de chiffres et de lettres) sous formes de bandes ou de cartes perforées » (*Trésor de la langue française informatisé* [TLF], s.v.) : la *mécanographie* a précédé l'informatique, le « *mécanographe* [masc. ou féminin.] est remplacé par *opérateur* ou *opératrice de saisie* [de données] » (TLF, *ibidem*). L'abréviation *Le mécano* désigne depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle le mécanicien spécialiste en automobiles (comme l'indique le TLF) mais dans les entreprises qui comprenaient un service de *mécanographie*, *mécano* était le nom abrégé de l'employé. Remarquons aussi que le *mécano* et le *métallo* (qui est peut-être construit sur le premier) travaillent tous deux dans le métal, mais dans des domaines un peu différents.

Autre nom d'employé de bureau disparu des entreprises modernes, le *pointeau* est bien oublié aujourd'hui. À l'origine (le mot est attesté depuis l'*Encyclopédie*, en 1765), il s'agit d'un outil d'acier à pointe conique utilisé pour marquer l'endroit où percer, en particulier sur une carte à perforer (il semble qu'on appelle aussi *pointeau* une tige conique qui règle le débit d'un fluide dans une canalisation<sup>5</sup>). Employé au service gérant le personnel sous la direction du directeur du personnel (remplacé aujourd'hui par le directeur des ressources humaines), le *pointeau* (en ce sens depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle) enregistrait avec cet outil les entrées et les sorties des ouvriers et des employés. Ainsi l'outil désignait aussi la personne chargée de l'utiliser (cf. la chronique précédente pour *tachygraphe* et *sténographe*). Là encore la machine et l'informatique ont éliminé l'emploi et celui ou celle qui l'occupait, mais l'obligation pour le travailleur de pointer subsiste encore.

Signalons un synonyme de *pointeau* : le *pointeur* (le suffixe *\*-eur* est, pour un nom de métier, plus clair sémantiquement que *\*-eau*, qui n'a pas d'autre fonction que morphologique, mais parfois avec une nuance péjorative). Ce mot pouvait lui aussi désigner un employé chargé de contrôler les entrées et les sorties du personnel (à l'exception des cadres, « au-dessus » des contrôles !) ; *pointeur* était aussi le nom du contrôleur enregistrant les résultats d'un scrutin ou d'une épreuve sportive). Le féminin *pointeuse* était rare pour une personne, mais c'est le genre de la machine enregistrant l'heure et la sortie des travailleurs d'une entreprise. Aujourd'hui, en informatique, le *pointeur* est « l'adresse utilisée pour pointer vers une donnée ou une structure de données » (citation du TLF s.v indiquant que c'est la francisation de l'anglais *pointer*). Dès la fin du 15<sup>ème</sup> siècle, le *pointeur* désignait celui qui fait

<sup>5</sup> Selon le dictionnaire « Cordial dico » en ligne, s.v.

un *pointage*. Dans la pétanque, sport qu'on pratique surtout au midi, le *pointeur* est le joueur qui vise une boule adverse qu'il veut déplacer s'il l'atteint.

Le *pointage* est un nom d'action du vocabulaire général ou technique : c'est l'action de contrôler, de vérification (on pointe le nom sur une liste, par exemple) ; le *pointage* consiste par ailleurs à marquer un point sur une carte marine, à orienter une arme ou un appareil de photo sur l'objectif à atteindre, à évaluer la valeur d'un animal, à noter une performance sportive. Ce peut être aussi une « opération amorçant le perçage d'un trou avec un foret ou pointeau » (*TLF*, à qui on doit aussi ces précisions sur l'usage du mot).

Ces substantifs sont dérivés du verbe *pointer* (attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle), qui dérive du nom *pointe*. Le verbe a des emplois très nombreux, généraux ou techniques, transitifs (« frapper de la pointe ») ou intransitifs (« être en pointe, en saillie »). Le nom (« extrémité pointue ») est aussi riche et divers. À l'origine, il y a le bas latin *puncta* « estocade » (attesté chez Végèce au 4<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup> siècle, dans le langage militaire), à partir du participe passé passif du verbe *pungo*, *-is*, *-ere*, *pupugi*, *punctum* « piquer, percer, poindre » (cf. *punctum*, *-i* neutre « point, petit trou fait par piqûre, point de ponctuation », *punctura*, *-ae* « la piqûre », *punctus*, *-us*, masc., même sens, et le nom d'action *punctio*, *-onis*, terme de médecine « action de piquer, pointe, élanement »). Le radical *\*pug-* se rencontre aussi en latin dans *pugnus*, *-i*, masc. « poing ». Il indique peut-être un choc, une attaque (cf. Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine [DELL]*, s.u. *pugil* et *pungo*). Le français emploie aussi *pointilleux* pour qualifier un individu soucieux de l'exactitude la plus fine (ou *vétilleux*, en argot *pinailleur*) ou « à cheval » sur les principes ou sur la morale... On a connu aussi le *pointillisme* qui peint avec des points comme l'incarne Seurat.

Un mot encore pour revenir à notre liste de métiers disparus et dont le nom lui-même a disparu. D'abord, dans l'imprimerie, il y avait autrefois, le *prote*, mot attesté depuis le milieu du 17<sup>ème</sup> siècle ; c'était à l'origine le chef d'atelier (de *pròto* en italien, issu du grec *πρῶτος* « premier »), puis le chef de composition et enfin le compositeur typographe. Qui connaît encore ce nom ? Le correcteur lui-même, que ce soit pour les livres ou pour les journaux, a perdu son emploi, puisque on ne compose plus physiquement le texte, l'ordinateur s'en charge, avec la PAO (« publication assistée par ordinateur ») et les correcteurs intégrés. L'expérience prouve qu'il vaudrait mieux quand même surveiller les machines pour que la correction soit parfaite, si possible...



# FÉMINISATION

Novembre 2020

Avez-vous déjà vu une cantonnière ? Non, ce n'est pas l'équivalent féminin du cantonnier (mais il a existé un adjectif *cantonnier*, *-ière* : relatif aux cantonniers, cf. Littré qui cite *la maison cantonnière*). Et un cantinier ? Non, ce n'est pas l'équivalent masculin de la cantinière.

Du temps où peu de femmes travaillaient (avant la deuxième guerre mondiale, pour dire vite), les noms de métier étaient principalement des masculins. La cantonnière, - les dictionnaires ont encore le lemme à part -, c'est « la bande d'étoffe qui cache le haut des rideaux au-dessus d'une fenêtre » ou « le bout de métal qui protège les coins d'un coffre, d'une valise, etc » (définition du petit Larousse illustré, mais Littré connaît aussi pour ce mot le sens technique de « gros bout de cordage pour l'ancre »). Le canton désigne à l'origine le coin, la pointe, l'angle ; le mot a pour origine le latin *cant(h)us*, via le provençal *canton* (avec des mots correspondants dans différentes langues romanes (italien, espagnol, portugais) ainsi qu'en anglais (*cant*) et en allemand (*Kante*), au sens de rebord, bord aigu. Le latin *cant(h)us*, *-i* « cercle de fer, bande de la jante, et coin, bord » peut-être emprunté au celtique (cf. Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine* [DELL, s.u.]), a été influencé par le grec *κωνθός*, *-οῦ* « le coin de l'œil ».

Il n'y avait pas de femme occupant un emploi de cantonnier, mot qui a une tout autre origine, qui n'est pas notre sujet aujourd'hui. Le problème de son appellation ne s'est donc pas posé et il n'y a donc pas eu collision.

Quant à la cantinière, dont Littré ignore la spécificité (il connaît le « cantinier, ière, substantif, celui, celle qui tient une cantine »), elle est ce personnage qui, jusqu'à la première guerre mondiale, « suivait les troupes en campagne pour leur vendre boisson et nourriture » (cf. *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*, 2<sup>ème</sup> éd., 1998, s.u. *cantine*), et elle ne subsiste plus que dans les chansons ou la littérature, où elle est souvent traitée de ... fille à soldats. Le cantinier, lui, a disparu, soit comme personne qui tenait une cantine soit, dans l'armée comme porteur de coffre à bouteilles ou d'une malle d'officier. À noter que ce cantinier et cette cantinière dérivent aussi du *canton* de la *cantonnière* (angle > coin retiré, débarras > cave, cellier > *cantina* en italien).

Ce ne sont là que préliminaires, pour arriver à traiter de la féminisation des noms de métiers ou de fonctions, indispensable depuis l'accession à peu près généralisée des femmes à tous les emplois. On consultera avec profit le livre très important, plein de science et de malice, procuré par B. Cerquiglini en 2018, *Le ministre est enceinte*.

Cette féminisation ne pose aucun problème pour les métiers dont le nom peut être épïcène, à l'audition comme à l'écriture : ainsi avec la finale *-iste*, qui se révèle neutre du point de vue de la différenciation sexuelle, une biologiste est aussi « acceptable », linguistiquement parlant, que son collègue (de même pour les secrétaires, les comptables, les détectives. Les concierges, les commissaires, les œnologues et tous les noms en *-logue*). Il en est à peu près de même pour les noms masculins en *-ier*, dont le féminin en *-ière* est d'usage aisé : une banquière ou une greffière peut avoir le même talent et la même efficacité que « lui ». Certes, on a au moins un exemple d'un féminin antérieurement installé et continuant d'être employé dans un autre univers que celui où évolue le masculin : un financier est dans la finance mais, le même mot désignant un gâteau, la financière est « une garniture ou une sauce à base de champignons, de truffes, de ris de veau, etc. » (Petit Larousse),

ainsi appelée du fait de la richesse des composants, qui doit avoir rapport avec le train de vie supposé d'un financier (l'adjectif financier est usuel, mais le féminin du substantif l'est moins). Dans le même domaine, mais avec une fréquence différente, une pâtissière est soit une collègue (consoeur ?) du pâtissier, soit l'adjectif épithète d'une crème. Autre exemple significatif : l'*aumônière* (bourse qui contient l'aumône) n'est pas le féminin de l'aumônier. Mais, dans l'ensemble, la formation d'un nom de métier ou de fonction en -ière n'a rien de difficile ; de même pour les noms en -al, tel *général* (e) ou *amiral*(e), ou pour les noms en -ant, tel *aspirant*(e) ou *lieutenant*(e). On ne dira rien ici du maréchal-ferrant ni de son éventuelle correspondante...

En revanche, les difficultés commencent avec les noms en -eur ou en -teur. La plupart des masculins en -eur ont un féminin usuel en -euse (ex. *meneur/meneuse*, au cinéma *ouvreuse*, il n'y a pas d'*ouvreur*, l'homme qui a éventuellement occupé cet emploi avait probablement une autre fonction connexe, comme *caissier* ; ici encore quelques féminins préexistants ont pu poser problème, comme la *chauffeuse* est depuis longtemps le petit fauteuil anciennement placé près du foyer, avant qu'on parle de l'équivalent féminin du *chauffeur* (mais le péjoratif *chauffard* est employé sans problème au féminin). Ici on doit suivre l'usage soit de notre langue soit de la langue du Québec qui nous a précédés dans la résolution du problème (depuis les années 60 du XX<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire depuis la *révolution tranquille*, quand le Québec a conquis et codifié son autonomie linguistique), usage qui a consisté à former le féminin en ajoutant au masculin un *e* dit « muet » : à l'oral, c'est l'article (et éventuellement l'épithète) qui différencie un genre de l'autre (à moins que, du fait de l'initiale vocalique, la différenciation par l'article ne soit neutralisée) ; à l'écrit, l'ajout de l'*e* suffit. Pour les noms en -teur, l'usage a imposé pour la majorité un féminin en -trice, type *conducteur / conductrice*, *facteur / factrice*, etc.).

Dans la langue (en sachant que le genre grammatical n'est que partiellement indicateur de sexe), on a affaire à deux tendances du féminisme, nous semble-t-il : l'une tend à différencier sans heurt le genre grammatical, de façon que le féminin soit le plus proche possible du masculin, oralement et par écrit. On a ainsi adopté, partout où l'usage n'avait pas transmis un autre féminin, l'*e* muet pour professeur comme pour proviseur (mais directrice...). L'autre tendance exige que le féminin soit clairement distinct, à l'oral et à l'écrit. Ainsi on dira, pour le masculin *auteur* (voir le *TLF* s.u.), *autrice* ou *auteuse* (ou même *autoresse*, cf. le *TLF* s.u.) et non *auteure* (sur ce sujet précis, on pourra consulter l'article de N. Leroux mis en ligne le 3 novembre 2020 sur le site *La langue française* « 'Auteur' ou 'autrice': quel est le féminin d'auteur », intéressant pour les précisions historiques) ; pour ce faire on invoquera « l'usage ancien », ce qui en l'occurrence est abusif : il y a quelques rares exemples d'*autrice* (avec différentes orthographes), depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, au sens général (agente, garante, responsable ou celle qui augmente... puisque le nom *auteur* descend du latin *auctor*, nom d'agent de la famille du verbe *augeo*, « augmenter, conseiller ») ou au sens de rédactrice de livre(s). Le fait est que cette *autrice* était hors d'usage depuis belle lurette quand on a voulu la redécouvrir, à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle. Mais rien n'impose de choisir *autrice* plutôt qu'*auteure* (que préfère, je crois, le Québec).

Pour nous, nous adoptons l'*auteure*, comme *professeure*, en suivant l'usage le moins discordant, nous semble-il, et le plus général en France.

Restent de très nombreux cas de féminisation qui posent problème : nous en examinerons quelques-uns plus tard, loin d'être sûr de pouvoir tout résoudre mais heureux si nous le pouvons pour quelques-uns.



## DES MOTS PALLIATIFS

Janvier 2021

Quand presse la nécessité de raconter, dévoiler, décrire à brûle-pourpoint, dans une conversation, un exposé ou un entretien, un objet, une affaire, une situation ou un sentiment, on n'a pas le loisir de choisir le nom ou l'adjectif adéquat, alors on biaise, on ruse, on profère un mot sans signification précise, une sorte de « cheville » qui meuble et qui pallie l'ignorance ou l'incompétence, un mot qui parfois ne sort que pour le rythme, pour éviter le silence et laisser le temps de réfléchir à la réponse idoine.

Ainsi s'explique l'emploi actuellement répandu d'exclamatifs ponctuant régulièrement chez certains la parole, tels « voilà ! », le plus fréquent ces temps-ci, « hein ! », « euh ! » « tiens ! » (liste non exhaustive), ou encore « Écoutez ! » (mot absurde si l'on songe que le questionneur veut justement écouter une réponse !) ou « Sincèrement », mots courts qui disparaissent lors de la mise en forme écrite, car ils ne sont pas nécessaires pour donner un sens. De tels mots peuvent parfois apparaître comme de véritables tics.

Ainsi s'explique aussi l'emploi de noms vagues, qui n'informent pas précisément mais permettent de ne pas chercher le nom correct qu'on ne trouve pas encore, à l'étape de l'entretien où l'on se trouve : alors on parle d'un truc, d'un engin, d'un machin, d'une chose ou de quelque chose, d'une sorte de...

Mais le plus souvent, il s'agit de qualifier et ici on trouve un adjectif qui ne précise pas mais exprime l'importance extraordinaire du nom employé : souvent cet adjectif a eu un sens précis qui s'est émoussé avec son emploi mécanique et systématique. On a connu ainsi un temps où *formidable* signifiait « qui est à redouter, qui peut être craint », cf. le *Trésor de la langue française informatisé [TLF]*, s.u. ; cet adjectif provient du latin *formidabilis*, attesté à partir d'Ovide et de Sénèque, dérivé de *formido*, *-inis*, « épouvantail », concret dans la langue des chasseurs, (cf. Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, 4<sup>ème</sup> éd. Augmentée, Paris 2001 [DELL], s.u.), au sens abstrait « épouvante, effroi » : mot expressif ; d'où le verbe *formido*, *-as*, *-are* « s'épouvanter, redouter ». en français, l'adjectif, attesté à partir de la fin du 14<sup>ème</sup> siècle, a signifié à partir du 19<sup>ème</sup> « sensationnel, extraordinaire » et au 20<sup>ème</sup> les professeurs - les puristes ! - le pourchassaient encore quand ils le trouvaient employé usuellement au sens vague de « merveilleux, épatant, étonnant, etc. » Aujourd'hui, plus personne ne songe au sens de base : j'ai trouvé dans un faire-part publié dans la nécrologie du Carnet du *Monde* (daté du 27 novembre 2020, p. 25) : « La famille tient à remercier le docteur X et les formidables équipes de l'hôpital Y », et ces équipes ne sont évidemment pas à redouter...

Le même rôle est imparti aux adjectifs composés à premier terme négatif *incroyable*, *inouï*, *invraisemblable*, *inoubliable* ou à un adjectif comme *impressionnant*. Le premier, attesté depuis le 16<sup>ème</sup> s. (d'abord sous la forme *increable*) est composé du préfixe négatif *in-* et de *croyable* « qui est à croire ou peut être cru », attesté depuis le 12<sup>ème</sup> (du verbe *croire*, ancien français, *creire*), signifie « impossible ou difficile à croire » : il ne dit rien sur la nature du mot ainsi déterminé, il laisse entendre de l'extraordinaire, du sensationnel, avant d'en savoir éventuellement plus précisément - quand on aura trouvé le mot juste, telle est la raison du mot qui pallie l'impuissance.

De même, *inouï*, attesté au 16<sup>ème</sup> siècle (sous la forme *inoyé*), composé d'*in-* et du participe passé du verbe *ouïr* (descendant du participe passé passif latin du verbe *audio*, *-is*, *-ire* « entendre » *auditus* précédé de *in-* > adjectif *inauditus*, employé en prose classique), laisse entendre d'abord la nouveauté du terme qualifié, puis est devenu, au 20<sup>ème</sup> siècle, synonyme d'*inédit*, *extraordinaire*, *hors-normes*, *inimaginable*.

*Invraisemblable* est connu depuis la deuxième moitié du 18<sup>ème</sup> siècle (*vraisemblable* l'est depuis le 14<sup>ème</sup>, calque du latin classique *uerisimilis*, employé depuis Cicéron et César) ; il signifie *impossible à croire vrai*, *qui ne semble pas vrai* d'où *hors-normes*, *extravagant*.

*Inoubliable* est attesté depuis le 19<sup>ème</sup> siècle (*oubliable* l'est depuis le 14<sup>ème</sup>) : il désigne ce ou celui, celle qui ne peut ou ne doit pas être oubliée.

Comme les précédents, l'adjectif *impressionnant* (participe présent du verbe *impressionner*, attesté depuis le 18<sup>ème</sup> siècle, employé comme adjectif depuis la fin du 19<sup>ème</sup>) n'indique pas une précision qualifiant le déterminé, mais seulement que celui-ci est frappant, remarquable.

La liste de ces adjectifs n'est pas exhaustive, nous n'avons pas enregistré tous les mots qui servent à qualifier de façon vague ce qu'on ne peut ou ne veut pas préciser, ces mots qui sont un moyen de *pallier* une insuffisance qui sera ou non comblée ensuite dans le cours du récit ou d'une description, ou encore les mots qui sont comme des chevilles ou des respirations rythmant la phrase, qu'elle soit prononcée ou écrite. Ajoutons que, dans l'incapacité de trouver instantanément un mot suffisamment expressif pour exprimer l'étonnement, l'admiration ou la gêne, on emploie des mots à sens superlatif, ce qui est très évident dans le langage des jeunes, où abondent *hyper*, *super*, *méga*, et, plus à la mode actuelle, *géant*, *du lourd*, *de ouf*...



## FATIGUE ET LASSITUDE

Février 2021

À toute période de tension succède un temps de relâchement, de soulagement, de fatigue et de lassitude<sup>6</sup> : c'est ce qui arrive maintenant, au bout d'une année épuisante, de l'avis unanime.

Outre les mots que nous venons d'employer pour énoncer la sensation et le sentiment, il y en a plusieurs, dans le vocabulaire du français métropolitain ou du français québécois.

La *fatigue* (mot attesté depuis le 14<sup>ème</sup> siècle, issu de \**fatiga*, déverbal attesté dans les langues romanes) est un dérivé du verbe *fatiguer* (attesté depuis la même époque qui a été formé sur le latin *fatigare*, dont le sens premier semble être « faire crever » un animal et qui a évolué en s'affaiblissant (selon Ernout-Meillet *Dictionnaire étymologique de la langue latine [DELL]*, 4<sup>ème</sup> éd. retirée, Paris, 2001, s.u.) jusqu'à signifier *harasser*, *fatiguer*, en parlant des animaux ou des hommes. En latin, *fatigatio* et, avec préverbe indiquant l'achèvement, *defatigatio* sont les noms exprimant le résultat de l'action.

*Lassitude* (attesté depuis le 15<sup>ème</sup> siècle) descend directement du latin *lassitudo*, mot féminin qui exprimait plus spécifiquement la grande fatigue. *Lassitudo* (avec suffixe *-(i)tudo* de nom d'état) provenait de l'adjectif *lassus*, (d'où le français *las*), dont le vocalisme *lal* est peut-être populaire et qui est peut-être dérivé du verbe *laedo*, briser, endommager.

Une fatigue extrême amène à l'*épuisement*, mot attesté depuis le 13<sup>ème</sup> siècle, qui désigne à l'origine l'action de puiser complètement (jusqu'au vide), par exemple l'eau d'un puits ou d'une mine, puis l'état de ce qui est épuisé et de celui qui est complètement affaibli, sans plus de force pour réagir. Le verbe de base *épuiser* avec le préfixe *-e-* (indiquant que le procès est arrivé à son terme), attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle, signifie puiser jusqu'au bout l'eau, les forces, l'ardeur de quelqu'un, user jusqu'au bout, traiter à fond un sujet ; à l'origine le verbe *puiser*, attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle, « prendre de l'eau ou un liquide » dans un puits, une rivière, une fontaine, prendre dans une réserve toutes sortes de choses ou de notions. Le verbe dérive du nom *puits* (attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle aussi), qui vient du latin *puteus*, *-i* « puits, trou, fosse. »

L'image du puits tari à force d'y puiser se retrouve exprimée diversement : être épuisé, c'est être vidé, (vue verticale), pompé et, (vue horizontale), être à plat, être abattu.

Extrêmement fatigué, on est exténué, éreinté, ou simplement rompu, harassé, crevé (liste qui n'est pas exhaustive) :

*Exténué* est le participe passé - parfois employé comme substantif - d'*exténuer* (issu du latin *extenuo*, *-as*, *-are*, dénomiatif de l'adjectif *tenuis*, *-e* « mince », dérivé de la racine \**ten-* avec élargissement *u*) attesté depuis le 15<sup>ème</sup> siècle, a signifié d'abord « rendu ténu, amaigri » puis « complètement affaibli, épuisé, écroulé ».

*Éreinté* est aussi participe passé, du verbe *éreinter* (attesté depuis la fin du 17<sup>ème</sup> siècle), qui a signifié à l'origine « rompre, briser les reins » puis « accabler, fatiguer » ; *être éreinté* c'est aujourd'hui « être complètement rompu, épuisé » ; le verbe *éreinter* s'emploie couramment aujourd'hui dans le domaine de la critique littéraire ou artistique au sens d'accabler, souvent méchamment. La vieille

---

<sup>6</sup> Pour une vue historique de la notion de fatigue, on peut consulter, de G. Vigorello, *Histoire de la fatigue*, Paris, 2020. Il y manque une bibliographie du sujet, mais le livre est riche, avec des notes abondantes.

forme du verbe dénomiatif de *rein* (issu du latin *renes*, -um, masc. plur. - le singulier est rare -, qui a remplacé le vieux *nefrundines*, cf. grec νεφροί) fut *esrener* (d'après le dictionnaire de Furetière, qui cite une autre forme *esreinter*) ; l'addition du -t- n'est pas expliquée (ne pourrait-on pas y voir l'influence du nom de la rate, attesté aussi à partir du 12<sup>ème</sup> siècle ?).

*Crevé*, participe passé du verbe *crever* (attesté depuis le 10<sup>ème</sup> siècle, du latin *crepo*, -as, -are « rendre un son sec, craquer, éclater », verbe expressif à kr- initial, onomatopéique) est, dans la langue familière, comme un objet qui a éclaté (comme un pneu, mais l'emploi est antérieur à ce mot), et signifie aussi « épuisé de fatigue ». L'emploi du verbe - transitif ou intransitif - est dès l'origine proche de mourir / faire mourir.

*Rompu* est le participe passé du verbe *rompre* (attesté depuis le 10<sup>ème</sup> siècle, du latin *rumpo*, -is, -ere, *rupi*, *ruptum*) « briser violemment, mettre en pièces ». On est *rompu*, *brisé de fatigue*.

*Harassé* est le participe passé du verbe *harasser* (attesté depuis le 16<sup>ème</sup> siècle) ; le verbe est tiré de l'ancien français *harache* ou *harace*, signifiant « de force, violemment », issu de l'interjection *hare* / *haro*. Le verbe *arracher* (qui dérive du latin *eradicare*) peut avoir été influencé par *harace*.

La fatigue peut provenir aussi de l'accumulation des charges : on en a plein le dos, on en a ras-le-bol, la coupe est pleine. Ainsi, la une du *Canard enchaîné* daté du 17 février 2021 joue sur les mots et l'orthographe : « Faute d'avoir plein de doses, les Français en ont plein le dos ». L'abattement, la fatigue se disent aussi dans des expressions plus familières, exprimant l'accablement, comme « j'en ai assez, ça suffit, j'en ai marre<sup>7</sup> ».

On remarque aussi des expressions imagées dans la langue familière ou ... transatlantique. Ainsi au Québec, on est *tanné* signifie qu'on est lassé, fatigué ; à l'origine, tanner les peaux de bêtes, travail harassant et répétitif.

La fatigue extrême aboutit chez des travailleurs à des crises de nerf ou à des dépressions : on dit qu'on a pété les plombs (ou : les fusibles) ou on parle de burn-out (avec ou sans tiret), anglicisme signifiant qu'on est grillé : il désigne plus précisément le syndrome d'épuisement professionnel, conséquence d'un abus de travail, d'un harcèlement ou du stress.

La fatigue traite la personne comme un objet qui n'est plus intact, devenu inutilisable : on parle alors d'un individu « hors service » (HS en abrégé).

Enfin, quand la fatigue est extrême et fait penser à la mort, on est « au bout du rouleau » (le rouleau [latin *volumen*] où, selon les vieilles croyances, est inscrite la destinée de chacun).

Le nombre de mots exprimant la fatigue est important : le champ sémantique l'est aussi.

---

<sup>7</sup> L'origine de *marre* n'est pas connue. Peut-être en rapport avec *marri*, malgré les réticences du *Trésor de la langue française informatisé* (TLF), s.u. ; *marre* exprime le déplaisir, l'énervement (cf. le vieux dérivé *marrement*). L'hypothèse de P. Guiraud (*Dictionnaire des étymologies obscures*, Paris, 1982, s.u., p.393) qui dit que « *marre* représente l'ancien français *marre* « caillou », d'où *merel*, *mereau*, *marreau* jeton servant de monnaie » ne tient pas.





## SUR QUELQUES ANGLICISMES INCONSCIENTS

Mai 2021

Naguère (en août 2017), dans une chronique intitulée « Dans l'air du temps », nous avons parlé du nom *suprémaciste*, qui nous avait paru surgir en français pour rendre compte des émeutes de Charlottesville (Virginie), le 12 août 2017. Et nous avons remarqué que si l'anglais connaissait le nom *supremacy* (correspondant à *suprématie*, s'agissant de la doctrine faisant de la race blanche la race suprême) dont le partisan était *supremacist*, l'équivalent français devrait être *suprématiste*. Nous avons considéré que notre *suprémaciste* était le résultat d'une influence inconsciente de l'anglo-américain ([white] *supremacist* < *supremacy*). Il faudrait peut-être ajouter deux précisions : les mots français attendus, *suprématisme* et *suprématiste*, ont existé dans le domaine artistique, au début du XX<sup>e</sup> siècle, avant la Grande Guerre, pour désigner, en architecture et en peinture, « une forme d'art, issue du cubisme, qui n'use que d'éléments géométriques et de contrastes de couleurs dans sa production », selon le *Trésor de la langue française informatisé*, s.u. *suprématie* et *suprématisme*, mouvement représenté par le peintre et théoricien russe K. Malevitch (1879-1935) et qu'il a appelé lui-même suprématisme, le considérant comme supérieur à tous les autres mouvements artistiques (voir le livre du critique et historien d'art B. Dorival (1914-2003), *Les peintres du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1957, p. 114-119). Le mot est d'autant bien choisi qu'il évoque – en français au moins – un... suprême artiste.

Pour le domaine politique, il est arrivé récemment que les formes attendues en français (cf. la chronique citée ci-dessus), *suprématisme* et *suprématiste*, soient utilisées (l'article *suprématiste* du *wiktionary* cite deux articles du magazine *Le Point*, l'un du 13 août 2015, l'autre du 5 novembre 2010), mais depuis Charlottesville, seules les formes avec -c- ont été utilisées, à ma connaissance : comme nous avons noté, elles ont l'avantage de paraître évoquer avec bonheur (comme un mot-valise) les racistes et les spécistes... Mais il ne semble pas que ces considérations aient pesé consciemment pour en répandre l'emploi. Il se peut aussi que l'homophonie avec l'anglais des États-Unis ait influencé l'adoption de l'orthographe avec -c-.

Dans le même ordre d'idées, l'emploi du verbe *enjoindre*, ou plus précisément de ses compléments, pose problème. Dernier exemple de l'anarchie syntaxique que nous avons remarquée : Dans *Le Monde* daté des 16 et 17 mai 2021, on lit p. 3 « Le premier ministre [israélien] rallie alors ses électeurs aux urnes, en les enjoignant de faire pièce aux Arabes » (article de L. Imbert) ; et page 12 : « La Fondation Partage [...] a donc enjoint ses 121 établissements à autoriser les sorties des résidents en famille... » (déjà, dans le magazine M, supplément du Monde, daté du 3 mars 2021, p. 39, 1<sup>ère</sup> colonne : « enjoindre l'État d'interdire aux Français de sortir de leur lieu de confinement » ; et, 2<sup>ème</sup> colonne : Comment enjoindre à l'État à fournir des masques inexistantes »). Le verbe lui-même, à n'en pas douter, est présent en français depuis belle lurette, depuis le XII<sup>e</sup> siècle (cf. *TLF*, s.u.) ; il est synonyme d'intimer, ordonner, stipuler sans discussion. L'emploi du verbe avec un complément d'objet et un complément introduit par *à* désignant la personne à qui l'ordre est donné est indiqué comme vieilli. Mais, comme dit le *TLF*, on emploie couramment le verbe avec un infinitif complément d'objet introduit par *de* et avec un complément « introduit par *à* désignant la personne à qui l'ordre est donné ». (*ibid.*) Le *TLF* signale aussi des constructions rares : « enjoindre que » avec verbe au subjonctif (proposition complétive seule) ou enjoindre *à* (sans complétive mais avec du discours direct, ou bien le complément d'objet est un pronom de rappel, tel « elle me l'a enjoint »). Le

TLG signale même un emploi « absolu », en citant R. de Gourmont, *Esthétique de la langue française*, 2<sup>ème</sup> éd., Paris, 1899, p. 134 : « Le colligeur de l'Almanach Hachette [...] ne donne pas d'explications ; il enjoint ».

L'origine du verbe est claire : comme le latin *jungo*, *-is*, *-ere* a fourni « joindre », *injungo* « imposer » a fourni « enjoindre ». Aujourd'hui, il me semble que le verbe n'est guère employé dans la langue parlée, mais qu'il est réservé à l'écrit. En anglais, au contraire, *to enjoin somebody to do something* semble assez courant et ce tour a pu influencer les Français, perturbé par des tours avec pronom personnel : *enjoindre aux Français > nous enjoindre*, pris à tort pour un complément d'objet direct. Le trouble en français est prouvé aussi par la concurrence entre *de* et *à* pour exprimer l'action ordonnée et exigée.

Encore un usage tout neuf passé directement de l'anglais au français : c'est d'Angleterre qu'est venue la première mutation de la (ou du) *covid-19* : le virus responsable de la pandémie a muté, l'anglais parle de *variant*. Le français dispose de deux substantifs féminins, *variante* (participe substantivé = forme altérée) et *variable* (= quantité susceptible de changer de valeur, en mathématique), mais aucun ne convient pour notre virus modifié venu d'Angleterre, resté masculin : il est plus simple d'adopter tel quel *variant*, participe substantivé au masculin, dont l'acceptation renvoie aussitôt, sans nul doute, à la situation présente. On n'a ainsi nulle conscience de l'emprunt, puisque le participe *variant* est déjà employé couramment.

Nous en dirons plus dans une autre chronique sur l'influence que les usagers de la langue française subissent inconsciemment et qui s'ajoute à l'emploi des anglicismes avérés. Nous examinerons en particulier l'emploi d'adjectifs en *-tiel* ou *-ciel*. Mais sachons que l'anglais n'est pas seul à nous influencer sans que nous nous apercevions : tout récemment, les séminaires ont dû avoir lieu à distance, sur internet (*web*), et ils sont devenus des *webminaires* (mot-valise), mais le deuxième membre de ce composé, *-minaire*, ne dépayse pas assez, peut-être ; aussi bien, on trouve un tout neuf *webminar*, qui en fait devrait être prononcé comme *webminaire*, puisque le deuxième membre est emprunté à l'allemand *Seminär*...



## LES HYBRIDES REVIENNENT À LA MODE

Juillet 2021

Les récentes recherches dans le domaine de la bioéthique ont éclairé d'un jour nouveau les idées sur les créatures hybrides et sur la notion même d'hybride (l'éditorial du *Monde* daté du 4-5 juillet 2021 est particulièrement net à ce sujet qui fait partie d'un domaine « fluctuant »).

Mais d'abord que signifie exactement ce mot *hybride* et quelle est son histoire ? Le mot apparaît en français à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle sous la forme *ibride* chez le lexicographe et linguiste Hulsius (1550-1606), traduisant sans doute le latin *ibrida*, -ae, masc.<sup>8</sup>, pour désigner un animal provenant de deux espèces différentes, et ensuite chez le grammairien du 17<sup>ème</sup> s. Cl. F. de Vaugelas, dans ses *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* (Paris, 1647, p. 484, sur *Au preallable, preallablement* [sic]) : « Nous n'avons guère de plus mauvais mots en notre langue. C'était l'aversion d'un grand Prince, qui n'entendait jamais dire l'un ou l'autre sans froncer le sourcil. Il trouvait qu'ils avaient quelque chose de monstrueux en ce qu'ils étaient moitié Latins moitié Français, et quoiqu'en toutes langues il y ait beaucoup de mots *ibrides*, qu'ils appellent, *ou métis*... » L'hybride – mot rapproché déjà en latin de l'idée de violence (cf. l'*hybris* des Grecs, d'où l'orthographe *hybride* dû à ce rapprochement) est d'abord un animal – dans la mythologie grecque, souvent un monstre, comme le Minotaure, la Gorgone, la Sphinge, les Sirènes, les Harpies<sup>9</sup>, etc. - ou une plante, issus du « croisement naturel ou artificiel de deux individus, d'espèces, de races ou de variétés différentes » (*Trésor de la langue française informatisé*, s.u.). Ainsi en grec ἡμίονος [*hémionos*], masc ou fém., mot à mot « demi-âne, demi-ânesse » est le type de l'hybride<sup>10</sup>, « mulet ou mule », formé ἐξ ἵππου καὶ ὄνου [*ex hippou kai onou*]<sup>11</sup> « d'une partie équine et d'une partie asinienne »<sup>12</sup> ; *hybride* a été aussi employé pour désigner un être disparate, et en grammaire, pour un mot emprunté pour partie à une langue et pour l'autre à une autre langue (cf. grec + latin dans automobile ou latin+ grec dans bicycle [+ français -ette, suffixe diminutif]). Actuellement, *hybride* désigne un être, un animal, une plante, une pensée, un objet, fait d'éléments disparates, hétéroclites. Et

<sup>8</sup> Voir Ernout et Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots* (DÉLL), 4<sup>ème</sup> éd. augmentée et corrigée par J. André, Paris, 2001, s.u. *hybrida*. Le poète latin Dracontius, du 5<sup>ème</sup> siècle de notre ère, présente les formes *hybris* et *ibris*. Selon le DÉLL (*ibid.*), « La graphie *hybrida* est celle des meilleurs manuscrits d'Horace et de Valère Maxime et se retrouve dans les inscriptions (CIL IX 4013) ; elle a sans doute été influencée par un faux rapprochement littéraire avec ὕβρις, ὕβρισμα, cf. Euripide, *Héraclès*, 181 τετρασκελὲς θ' ὕβρισμα, Κενταύρων γένος ... » Le vers est mis dans la bouche d'Amphitryon, qui entend écarter les accusations sacrilèges de Lycos contre son fils Héraclès : « (Interroge) la violence à quatre jambes, la race des Centaures » (traduction personnelle). À noter que le latin *iber* ou le grec \**ibr-* n'ont pas d'étymologie reconnue.

<sup>9</sup> Et, voir *infra*, les Centaures.

<sup>10</sup> L'hémione, en zoologie, renvoie aussi à l'onagre, âne sauvage d'Asie (notamment en Mongolie), qui n'est pas un hybride.

<sup>11</sup> Cf. par exemple Aristote, *génération des animaux*, p. 748 a-b et *passim* ; selon Le grammairien Théodose d'Alexandrie (4<sup>ème</sup>- 5<sup>ème</sup> s.), *Sur la grammaire* (p. 31 Götting) « le nom ἡμίονος a été formé non pas avec le nom de la meilleure composante mais de la pire, pour qu'elle ne soit pas oubliée comme si elle n'existait pas ».

<sup>12</sup> Comme on sait, âne (baudet) + jument > mulet ou mule, cheval + ânesse > bardot. Le lexicographe grec Hésychius (5<sup>ème</sup> siècle de notre ère) glose ainsi ἰνός (ι 686 Latte ; le mot a des variantes, γίνος, ἰνός, ὕννος, avec des variations d'accent) : « le poulain issu d'un cheval pour père et d'une mule pour mère, d'une ânesse pour d'autres... » Il cite aussi (chez Aristophane, *Grenouilles*, 290, et chez Aristote dans *l'Histoire des animaux*, *passim*, le nom ὀρεύς, -έως, signifiant le mulet utilisé pour tirer la charrue dans les sillons (ὄρος, -ου, masc.) et qui est mis en rapport avec la montagne (ὄρος, -ους, neutre) par étymologie populaire (Lycophron, 1111), c'est aussi selon la même glose, le montagnard « parce qu'il monte sur les femelles ».

l'on peut insister sur les autos « hybrides », dont le moteur est soit thermique (alimenté par de l'essence) soit électrique.

Le même éditorial du *Monde* fait aussi remarquer que « les cellules pluripotentes induites, [...] fabriquées à partir de simples cellules de peau ou de sang, se trouvent à la base de développements vertigineux : la médecine régénérative et les chimères animal-homme », et il utilise ensuite la préterition : « il n'est pas question d'agiter les fantasmes qu'évoque le mot de *chimère*... » et il énumère quelques-unes des terribles conséquences qui menacent de s'ensuivre. Or, qu'est-ce qu'une chimère ? À l'origine, le féminin grec χίμαιρα, -ας la chèvre « qui est née à la fin de l'hiver précédent [χειμών l'hiver], âgée d'un an au moment de sa première mise bas » (définition du *DÉLG*, s.u.) ; le masculin est χίμαρος, -ου, chevreau (le mot peut aussi être féminin et désigner la chevrette. Dans la mythologie, Χίμαιρα est un monstre lycien né de Typhon et d'Échidna (Vipère), avec trois têtes animales (elles sont différentes selon les sources, mais l'une d'entre elles est toujours une tête de chèvre, d'où son nom). Ce monstre hybride soufflant le feu (près des volcans lyciens) faisait peur et excitait l'imagination (grâce à son cheval ailé Pégase, Bellérophon a réussi à tuer Chimère, dont on a été ainsi débarrassé) : par métonymie, chimère a désigné dans notre langue, à partir du Moyen Âge (où c'est une créature qui symbolise la tentation et les désirs irréalisables dont triomphent les purs chevaliers, comme Bellérophon tuait Chimère) une illusion, une vue de l'imagination, un rêve : la chimère devient effrayante, non qu'elle crache encore le feu, mais elle est créée en « décollant » de la réalité.

Parmi les créatures hybrides, on peut aussi rappeler les Centaures<sup>13</sup>, créatures des monts et forêts de Thessalie, qui après Homère sont décrites comme hybrides, mi-hommes mi-chevaux (descendant de Kentauros, fils d'Ixion et de la Nuée, et des cavales thessaliennes); parmi eux, Chiron paraît un des seuls centaures bienfaisants (précepteur d'Achille).

Aujourd'hui, en biologie, l'hybride est un organisme qui possède des cellules d'origine génétique différente. Les chimères, elles, unissent en symbiose des génomes différents. On sait que, depuis 2007, le gouvernement britannique a autorisé la création de chimères faites d'humain et d'animal : *in vitro* des noyaux de cellules humaines sont placés dans des ovocytes animaux (lapins, bovins, par exemple). Et au Japon, en 2019, un chercheur a été autorisé à créer des chimères faites d'humain et d'animal, *in vivo*, en implantant des cellules humaines dans des embryons animaux.

Grâce à cet éditorial du *Monde*, nous voyons mieux comment les mots et la mythologie issus des Grecs peuvent servir à mettre en garde contre les apprentis sorciers : ces monstres que les mythes éradiquaient grâce aux héros civilisateurs (Bellérophon mais aussi Héraclès, Persée, Thésée, etc.), la science semble vouloir en recréer, puisqu'elle utilise le même terme – sans croire au danger...

P.-S. : Pour rester dans l'actualité et ajouter à la précédente chronique sur *les anglicismes inconscients*, voici un exemple remarquable : on a inventé un « pass sanitaire » et sur nos téléphones mobiles, une *application* où l'on trouve un « pass valid ». À l'origine, nous disposions d'un passeport, qu'il soit sanitaire ou simple papier permettant le passage (des frontières) ; abrégé par apocope, nous avons le *passé*. Mais ce mot devait être trop familier, appartenir à un niveau de langue trop peu châtié, bref il

---

<sup>13</sup> Voir D. Auger, « Variations sur l'hybride : le mythe des Centaures, Pindare et Sophocle », *Uranie*, 6, 1996 (Hybrides et hybridités), p. 61-79.

devait faire partie d'un langage relâché, l'anglais *pass* qui le traduisait s'est imposé, d'autant plus aisément que l'union européenne l'a employé pour ce document que les autorités ont imposé : le *pass sanitaire*. Et on étonnerait si on rappelait que le *passé* est l'ancêtre du *pass*...



## VIEUX MÉTIERS, VIEILLES TECHNIQUES (3)

Août 2021

L'an dernier (en octobre 2020), nous avons traité de quelques métiers qui concernaient la façon de noter les paroles et qui avaient presque disparu à mesure qu'avait progressé l'informatique ; et d'autres métiers disparus dans les faits et dans la langue avec les progrès techniques.

Le développement des moyens de transports a entraîné la disparition du schlitteur et du draveur :

La *schlitte* appartient au vocabulaire des Vosges et de la Forêt Noire. Le mot est attesté en français à partir des années 60 du XIX<sup>e</sup> siècle, pour désigner un traîneau servant à transporter le bois coupé des monts aux scieries des vallées, et « dont les patins relevés à l'avant permettent au *schlitteur*, en se plaçant entre eux, de maintenir le chargement à une allure modérée » (*Trésor de la langue française informatisé [TLF]*, s.u.). La *schlitte* glissait sur un *chemin de schlitte* (ou *de schlittage*), fait de troncs disposés en parallèle et reliés par des traverses en rondins formant une sorte de rails de bois (*ibid.*). Le *schlitteur*<sup>14</sup> était l'un des ouvriers chargé de ces opérations, en plus du bûcheron et du *ségare* (ou *séguard*, ou *sagard*) - mot attesté à partir des mêmes années -, celui-ci étant le scieur en long, débitant le bois en planches.

La *schlitte* des Vosges provient de l'alsacien *Schlitte*, correspondant à l'allemand *der Schlitten* « traîneau, luge », le verbe *schlittern* signifiant « glisser ». Le verbe *schlitter* « transporter par schlitte » est apparu en 1875 ; le nom d'agent *schlitteur* est attesté en français dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (dans la *Description des gîtes de minerai... de la France*, de Ph.-Fr. De Dietrich, cité par le *TLF* s.u. *schlitte*). Le *ségare* apparaît au même moment que la *schlitte*, et il appartient au vocabulaire alsacien, correspondant à l'allemand *Säger* « scieur ». Dans *l'Ami Fritz*, d'Erckmann-Chatrion, publié en 1864<sup>15</sup>, on trouve la *schlitt* et les mêmes auteurs, dans *Histoire d'un paysan*, publié en 1868<sup>16</sup>, ont écrit *ségare* alors qu'on trouve *sagard* chez d'autres, notamment dans le Supplément de Littré.

Les schlitteurs vosgiens ont cédé la place aux chauffeurs des camions transporteurs des bois vers 1960, et les draveurs québécois ont aussi disparu à peu près à la même époque.

Le draveur apparaît en français au début du XX<sup>e</sup> siècle, au Québec : il s'agit de l'ouvrier qui s'occupe de la *drave*, transport des troncs d'arbres flottés sur des cours d'eau (on parlait aussi de *flottage*)<sup>17</sup>. Par métonymie, la *drave* désignait l'ensemble des troncs flottés ou le métier lui-même. Le verbe *draver*, transitif, c'est « faire flotter les troncs pour les acheminer jusqu'à leur destination ». (*TLF* s.u.) Le verbe est issu de l'anglais *to drive* « diriger, conduire » : tout le vocabulaire technique du québécois est emprunté à la langue qui primait dans le monde du travail au Québec.

La langue s'adapte évidemment à la réalité, qui elle-même connaît disparitions et créations. Le principe de Lavoisier peut s'appliquer aussi aux parlers.

---

<sup>14</sup> On voit des schlitteurs dans le film de Robert Enrico, *Les grandes gueules* (1965), qui se passe dans une scierie et qui a été tourné à Vagney dans les Vosges. Voir en ligne l'article de Francetvinfo du 3 août 2015 sur la fête de la schlitte à Sapois (Vosges) : [https://www.francetvinfo.fr/culture/cinema/schlitte-et-grandes-gueules-dans-les-vosges\\_3285345.html](https://www.francetvinfo.fr/culture/cinema/schlitte-et-grandes-gueules-dans-les-vosges_3285345.html)

<sup>15</sup> Dernière réédition en 2012 à Paris. Rappelons que les auteurs sont deux, Erckmann et Chatrion.

<sup>16</sup> Dernière réédition en 2010 à Paris.

<sup>17</sup> Sur la drave, voir en ligne l'émission de Radio-Canada : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1730827/25-ans-fin-drave-metier-quebec-pates-papiers>



# PRÉ-CAMPAGNE ÉLECTORALE

Septembre 2021

Nous sommes, en France, à quelques mois d'une élection considérée comme la plus importante ; plus précisément, la campagne électorale<sup>18</sup> n'étant pas encore officiellement ouverte, nous sommes en pré-campagne<sup>19</sup> électorale. Pendant cette période, les partis ou les candidats développent divers moyens de propagande pour attirer, séduire et passionner les électeurs. Sans qu'on soit dans le cadre bien précisément défini de la campagne, on voit se multiplier les émissions de radio et de télévision où les futurs candidats se révèlent, seuls ou en groupe, les journaux abondent en débats et en analyses, on parle des programmes, des budgets prévus, des réformes et de leur chronologie. Dans la rue, outre les affiches, les réclames<sup>20</sup> et les slogans<sup>21</sup>, ce sont les distributions de tracts, de prospectus, et autres *flyers*, qui encombrant souvent les corbeilles publiques. Tous les outils de la propagande politique, qui ressemble à ceux de la publicité marchande, sont déjà utilisés.

Une campagne c'est un espace, celui que parcourt en tous sens le chasseur pour dénicher le gibier (il bat la campagne), c'est le lieu où l'armée va pour combattre (elle part en campagne), c'est l'activité intense et limitée pour un résultat à obtenir ou pour une cause à répandre et à soutenir, à populariser, militaire, commerciale ou politique<sup>22</sup>. Au sens d'espace, *campagne* est attesté depuis le XVI<sup>e</sup> siècle ; au sens de terrain où l'armée combat, et au sens d'expédition militaire, le mot est attesté un peu plus tard. C'est au premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle que l'expression *plan de campagne* apparaît, en même temps que la *campagne parlementaire* (dans *Lucien Leuwen* de Stendhal). Le mot a éliminé l'ancien français *champa(i)gne*, provenant du bas latin *campania* « plaine, campagne », pluriel neutre de l'adjectif bas latin *campaneus* « de la campagne<sup>23</sup> ».

Dans la campagne électorale – ou dans la pré-campagne hors de l'ouverture officielle de la campagne –, on utilise beaucoup les outils qui servent à la *propagande*. Le mot provient du latin ecclésiastique : la *Congregatio de propaganda fide* « congrégation pour propager la foi » fut fondée en 1622 et on l'appela en latin *Propaganda* ; elle apparaît francisée à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. *Propagande* désigne à la fin du siècle suivant « une association qui vise à défendre une opinion ou une doctrine (surtout politique) » (Condorcet, cité dans le *TLF* s. u.) et s'emploie surtout pour une action employant tous les moyens d'informations pour favoriser ou faire triompher une idée, une doctrine, un candidat. Le verbe *propager* descend du latin *propagare*, verbe du vocabulaire agricole « multiplier par bouture, provigner » (Caton, Pline l'Ancien) d'où au sens figuré « perpétuer, faire durer, prolonger l'existence » (cf. l'article *pango, -is, pangere, pepigi, pactum* dans Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la*

<sup>18</sup> « Ensemble des opérations de propagande qui précèdent une élection ou un référendum » (*Lexique des termes juridiques*, Paris, 1971, 21<sup>e</sup> éd., 2014, p. 137).

<sup>19</sup> Le préfixe *pré-* est issu du préfixe latin *prae-*, préposition *prae*, « avant, devant » qui exprime l'antériorité, temporelle et parfois spatiale, et qui s'oppose à *post-* ; *pré-* est parfois en concurrence avec *pro-*.

<sup>20</sup> La réclame (variante de l'ancien français *reclain* « rappel », mot attesté dès le XVII<sup>e</sup> siècle) désigne dès le XIX<sup>e</sup> siècle, une annonce publicitaire vantant un produit ou une personne.

<sup>21</sup> Le slogan, mot emprunté au XIX<sup>e</sup> siècle à l'anglais *slogan*, à l'origine cri de guerre d'un clan écossais, est un mot d'ordre, une devise de groupe, d'où un court message publicitaire.

<sup>22</sup> Voir l'article détaillé du *Trésor de la langue française informatisé* [TLF].

<sup>23</sup> Cf. le *TLF*, s.u. champagne (féminin).

*langue latine, histoire des mots* [DELL], Paris, 4<sup>ème</sup> éd. révisée, 2001 ; et cf. le Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, s.u. *propago*, -as, -are et s.u. *propago*, -inis fém. « provin, marcotte, bouture » et au figuré « rejeton, race, lignée ».

Le *tract* est un texte, court en général, distribué à beaucoup d'exemplaires à la main, collé aux murs, ou jeté d'une auto ou d'un avion, pour diffuser une information, une publicité (qu'il s'agisse de religion, de politique ou de produit). Le mot, attesté depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, est emprunté à l'anglais *tract*, mot désignant dès le XV<sup>e</sup> siècle « un traité, un texte traitant d'un sujet » puis (dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) un court écrit « sur un sujet religieux, politique ou autre » (TLF s.u. *tract*), qu'on distribue au public. Le verbe *tracter*, intransitif - distinct du verbe usuel signifiant « tirer », est nouveau et signifie « distribuer des tracts. Le mot *tract* lui-même, doit provenir de l'abréviation du latin *tractatus* « traité, discussion d'un sujet » (Pline l'Ancien, *Digeste*).

Le *prospectus* est à l'origine une brochure imprimée avant la sortie d'un livre ou d'un périodique, destinée à informer sur la parution prochaine ; plus particulièrement, c'est une courte annonce publicitaire pour un produit à consommer couramment ou à adopter (en politique, le candidat comme un produit à faire adopter). Le mot est attesté depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est emprunté au latin *prospectus*, -us, masc. « action de voir loin » ; dans le vocabulaire de la publicité, un *prospect* est un client potentiel (emploi au XX<sup>e</sup> siècle). À noter que le français du Québec emploie aussi *pamphlet* au sens du français *prospectus*. Quant aux *flyers*, ces « feuilles volantes », ils sont typiques de ces mots que les initiés aiment employer sans qu'ils soient nécessaires...

Longtemps, avant les outils informatiques, on a utilisé pour distribuer couramment les textes à diffuser rapidement les *ronéos* (mot attesté dès le début du XX<sup>e</sup> siècle en anglais), mot attesté en français vers 1920. Les ronéos reproduisaient les textes composés à la machine à écrire sur des *stencils* (mot attesté depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle), mot emprunté à l'anglais *stencil* « feuille où des perforations permettent la reproduction de motifs colorés », dérivé du verbe *to stencil* « orner de couleurs vives ou de métaux précieux, dériver de l'ancien français *estanceler*, *estenceler* cf. *étinceler* » (TLF s.u. *stencil*).

Comme on voit, une grande partie de notre vocabulaire politique provient du latin *via* l'anglais<sup>24</sup> et ne se distingue guère du vocabulaire de la publicité commerciale, dont les moyens sont à une échelle de plus en plus comparable.

---

<sup>24</sup> Voir en ligne l'article récent de S. Blais, « Le vocabulaire des élections », *Québec français*, 121, 2001, p. 102-103. <https://www.erudit.org/fr/revues/qf/2001-n121-qf1195159/55981ac.pdf>





## SUR LES ALGUES

Octobre 2021

Voilà qu'avec l'automne on reparle de la prolifération des algues vertes sur les côtes de Bretagne. Cette nouvelle invite à préciser le vocabulaire qui désigne diverses plantes aquatiques et dont l'origine est variée. Il y a de très nombreuses espèces d'algues, aux noms souvent empruntés à des cultures qui les estiment depuis longtemps (par exemples *wakamé*, *nori*, *hijik*, *kombu*, etc.) ; nous ne traitons ici que de quelques-unes, présentes sur nos côtes (et peut-être traiterons-nous ultérieurement des sargasses).

Commençons par le mot générique : *algue*, attesté depuis le 16<sup>ème</sup> siècle, désigne une plante marine cryptogame, de différentes couleurs (il y a de très nombreuses espèces d'algues, certaines croissant dans l'eau douce). Le mot provient du latin *alga*, -ae, fém. (Pline, Virgile, Horace) et il a été aussi employé par les poètes au sens figuré de « chose de peu de valeur ». L'origine du mot latin est obscure et les rapprochements qui ont été tentés (par exemple sanskrit *rjisah* « visqueux », norvégien *ulka* « moisi ») ne sont pas convaincants (cf. Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots* [DELL], 4<sup>ème</sup> éd. révisée, Paris, 2001, s.u.) ; « un mot de ce genre a toutes chances de n'être pas indo-européen » (*ibid.*). À noter qu'en grec moderne, algue se dit φύκη [*phukè*] ou φύκος [*phukos*], mot qu'on retrouvera *infra*.

Le *varech*, attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle (où *marin werec* traduit en prose le latin *alga*), est le mot le plus commun pour désigner l'algue. Le sens premier est « ce qui est rejeté par la mer » (et autrefois, rappelle le dictionnaire Littré, s.u., le droit de varech permettait « de s'emparer de tout ce qui est rejeté par la mer sur les côtes ». Le mot provient du mot nordique *vágrek* « débris, épave rejetée ».

Le *goémon*, attesté depuis le 14<sup>ème</sup> siècle sous la forme *goumon*, est emprunté au breton *gouemon* ; il désigne le varech qu'on utilise ou l'engrais fait avec le varech. Le dérivé *goémonier* (depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle) désigne le bateau ou l'homme qui récolte le goémon pour en faire de l'engrais ou des produits chimiques industriels. Le goémon n'est pas à confondre avec le *guano*, engrais provenant des excréments d'oiseaux marins (mot emprunté à l'espagnol, qui l'a emprunté au quechua et aymara *huanu* « engrais, fumier », cf. *TLF* s.u.).

Parmi les noms désignant les diverses algues, nous en citerons seulement trois, plus intéressants : L'*ulve* est une algue verte (le mot est attesté depuis le 18<sup>ème</sup> siècle), dont le nom provient du latin *ulva* « herbe des marais, ulve » (il y a un adjectif dérivé, *ulvōsus* « couvert d'ulves ») ; comme pour d'autres algues utiles, le nom donné par le consommateur est différent : l'ulve consommée en salade est appelée *laitue de mer* (car la forme de ses feuilles est semblable).

La *laminaire*, mot attesté depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, est une algue brune aux « feuilles en forme de rubans longs et aplatis » (*Trésor de la langue française informatisé* [TLF], s.u.) ; le mot est un dérivé savant du latin *lāmina* (*lamma*, *lamna*), « mince pièce de bois, de métal, de laine, etc., morceau, lingot » (cf. aussi *lame*) ; par extension, *lamina* a désigné, selon le *DELL*, s.u., « tout objet plat et mince » ; c'est « un terme technique, d'origine obscure ; sans doute emprunté » (*ibid.*).

Le *fucus*, attesté depuis le 16<sup>ème</sup> siècle, est une grande algue généralement brune dont on connaît plusieurs dizaines de sous-espèces ; le mot provient du grec φύκος, -οῦς [*phucus*, -ous], neutre, *via* le latin *fūcus*, -i, masculin, attesté chez Pline ; il désignait l'algue, ou la teinture rouge qui en est extraite ; comme le mot était employé pour désigner le colorant, la plante avait été appelée *fucus*

*marinus* ou *maris*. En français, le dérivé *fucacées* désigne la famille d'algues ayant le fucus pour type. Le singulier désigne une algue de cette famille ; la *fucoïde* (attesté depuis le 19<sup>ème</sup> siècle) désigne une algue fossile. Sur les plateaux de fruits de mer, laminaire et surtout fucus sont des garnitures usuelles. Signalons encore que le fucus est à la base des fameuses « dragées Fuca », à vertu laxative.

Les algues sont à la mode, et même si elles sont connues depuis belle lurette dans les médecines traditionnelles, l'industrie contemporaine les redécouvrent en Occident et on leur prête des effets miraculeux dans bien des domaines. Dans l'alimentation, la pharmacie, la cosmétique, dans la chimie des colorants, dans les carburants, le textile, l'algue est partout, de l'agar agar et autre carraghénane au biodiésel, des régimes amaigrissants aux cosmétiques riches en bienfaits régénérateurs de l'océan (une marque bretonne porte même le nom d'Algologie) ; l'algue est partout, même sur la table des grands chefs.

Et pour revenir à notre point de départ, si les algues prolifèrent sur nos côtes, polluent et donc inquiètent, elles sont utilisées comme bio-filtres pour traiter les eaux usées ou capter les engrais avant qu'ils n'atteignent les cours d'eau : l'algue est ... la meilleure et la pire des choses.

Un détail amusant : outre la marque Algologie, il y a deux mots communs *algologie*, l'un provenant du latin, l'autre du grec ; l'algologie ou phycologie est la science des algologues qui sont des botanistes spécialistes des algues. Mais il y a aussi une algologie qui est la discipline des savants étudiant la douleur : en grec, ἄλγος, -ους [*algos*, -ous], neutre, signifie « douleur, souffrance ». Ainsi dans l'industrie, on peut trouver de nouveaux algologues, qui transforment des algues, peuvent dire qu'ils calment les douleurs en produisant des baumes ou des onguents : les deux *algologie* peuvent se confondre dans l'esprit moderne.



# MAUVAIS GARÇONS DE PARIS ET D'AILLEURS

Février 2022

Il y a des lieux à Paris où l'on peut se promener tranquillement à certains moments et qu'on préfère éviter à d'autres moments, où ils sont excessivement *achalandés*<sup>25</sup>, comme on dit au Québec : parmi ces lieux, la rue de Lappe est un bon sujet d'étude. Elle ne paie pas de mine : elle n'est large que de 10 mètres et sa longueur de quelque 260 mètres atteste sa modestie. Mais il ne faut pas s'y fier, ce n'est pas n'importe quelle rue : calme dans la journée, elle est très animée le soir et jusque tard dans la nuit, car elle offre beaucoup de commerces et de boutiques, notamment des hôtels, des cafés, bars, des restaurants et des salles de bal<sup>26</sup>.

Alors, en m'y promenant, j'ai cru faire de mauvaises rencontres, voir les mauvais garçons, amateurs de mauvais coups, surgir de chaque maison, en quête de rapines<sup>27</sup> ; je me souvins du dernier assassinat commis dans cette rue, en 2014, vers 4 h du matin, quand une certaine Shéhérazade, âgée de 22 ans, « a reçu un coup de tournevis qui s'est enfoncé de près de 5 cm dans son crâne<sup>28</sup> ». Et je me rappelais l'histoire de cette rue, partant de la rue de la Roquette à la rue de Charonne, dans le quartier de la Bastille (la *Bastoché* en argot), et qui porta au 17<sup>ème</sup> siècle le nom du maraîcher propriétaire de jardins à cet endroit, Gérard (ou Girard) de Lappe<sup>29</sup>, avant de prendre le nom de Louis-Philippe, en souvenir d'une visite du roi en décembre 1830, jusqu'en 1848 ; un arrêté lui rendit son nom initial en 1867. Dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, des Bretons et des Auvergnats y installèrent des mastroquets<sup>30</sup> « bois et charbons<sup>31</sup> ». Dès la fin de ce siècle, des bals musette y furent créés.

La rue de Lappe devint peu à peu un lieu particulièrement mal famé<sup>32</sup> de ce quartier populaire de la Bastille, et les mauvais garçons y furent nombreux. Leurs dénominations sont aussi nombreuses et pour la plupart anciennes ; elles ont varié au cours des temps et on peut en dresser une liste - non exhaustive - par ordre croissant de malfaisance, autant que possible : pour des jeunes *voyou*, *vaurien*,

---

<sup>25</sup> L'adjectif *achalandé* a conservé au Québec son sens originel « plein de chalands », c'est-à-dire de personnes intéressées (du verbe ancien *chaloir* dont il subsiste l'expression *peu me chaut*), de clients. En France, depuis le 20<sup>ème</sup> siècle, on emploie le mot au sens de « plein de marchandises ».

<sup>26</sup> Outre le célèbre *Balajo* (créé en 1936, ce bar dansant a fêté ses 80 ans en 2017) au numéro 9, mentionnons le *Sahara et Heather* au 8, le *Monde des grillades* au 4, le *Sushi Club* au 5, le *Tortilla* au 10, le *Tribar*-restaurant (dit *karaoké*)-club au 20, le *Barbat* au 23, le *Red Factory* au 25, l'hôtel-restaurant *Les sans-Culottes* au 27, le bar-restaurant *Chez Pierrot* au 33, le *Street Art*, café-restaurant au 37, etc.

<sup>27</sup> Le mot, attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle, dérive du latin *rapina*, -ae « vol, pillage » (employé au pluriel dans la langue classique), dérivé du verbe *rapio*, *rapui*, *raptum*, -ere « emporter, enlever, voler, piller ».

<sup>28</sup> *Le Figaro*, 26/12/2014. <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2014/12/26/01016-20141226ARTFIG00154-la-jeune-femme-agressee-a-coups-de-tournevis-a-paris-est-morte.php> (consulté le 27/1/2022). Le meurtrier, âgé de 25 ans au moment des faits, fut condamné en 2017 à 18 ans de prison.

<sup>29</sup> Selon J. Hillairet, *Dictionnaire historique des rues de Paris*, tome 2, (7<sup>ème</sup> édition, Paris, 1979), p. 21, la rue porta aussi le nom de Gaillard, nom de l'abbé fondateur « d'une communauté pour instruire les enfants pauvres du faubourg Saint-Antoine ».

<sup>30</sup> Mot familial, vieilli, abrégé souvent en *troquet*, désignant un café, un bar.

<sup>31</sup> Ces commerces parisiens, bistros (ou *bistrots*) distributeurs de combustibles, furent appelés des *bougnats*.

<sup>32</sup> *Mal famé* signifie « qui a mauvaise réputation » (du latin *fama*, -ae, renom, réputation, bruit, cf. grec dorien *φάμα* [phama], ionien-attique *φήμη* [phèmhè]), en latin verbe *fāri*, en grec verbe *φημί*, *φάναι* [phèmi, phanai], « dire » ; de nos jours, on ne prend *famé* qu'en mauvaise part (au 19<sup>ème</sup> siècle, on trouve *bien* ou *mieux famé*).

*sacripant, chenapan, petite frappe* ; et pour les moins jeunes *arsouille, racaille, canaille, crapule, truand, pilleur, bagarreur, filou, malfrat, apache, gouape, nervi, malandrin, sbire, séide* ; plus récemment *hooligan, loubard* et *loulou, blouson noir* pour des jeunes *zonards*, souvent considérés comme des *casseurs*.

Le *voyou* est à l'origine (le mot est attesté depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, cf. le *Trésor de la langue française* informatisé [TLF], s.u.<sup>33</sup>) « un gamin qui court les *voies*, les rues », en particulier un mal élevé, et, plus généralement, un jeune, un adulte, sans foi ni loi<sup>34</sup>.

Le *vaurien*, mot attesté depuis le 16<sup>ème</sup> siècle, désigne, dans le langage familier, une personne *qui ne vaut rien*, en particulier un gamin effronté<sup>35</sup>.

Le *sacripant* est le nom d'un roi de Circassie, faux brave, appelé Sacripante dans *Roland amoureux*, poème épique posthume inachevé de Boiardo (1441-1494), paru en 1495 et continué par l'Arioste (1474-1533) dans *Roland furieux* (1516-1532) ; le nom est devenu nom commun en italien dans le vocabulaire familier puis en français (depuis le début du 17<sup>ème</sup> siècle), où, après avoir désigné un mauvais sujet, il est employé pour un jeune vaurien amateur de mauvais coups.

Le *chenapan* est un homme plutôt jeune, à la moralité peu assurée, capable de mauvais coups ; le mot apparaît au milieu du 15<sup>ème</sup> siècle, sous la forme *snaphaine* à Liège, *snaphan* (*schnaphan* en français à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle) signifiant « détrousseur, voleur de grand chemin » sévissant dans les Pays-Bas et l'Allemagne. Le mot est emprunté, *via* le néerlandais *snaphaan*, à l'allemand *Schnapphahn* « bandit, voleur de grand chemin », composé du radical du verbe *schnappen* « attraper » et du nom *Hahn* « coq » : le mot signifierait « il vole un coq<sup>36</sup> », pour un pillard vagabond. En français, le mot désigne aujourd'hui dans le langage familier un jeune garçon un peu voleur.

La *petite frappe*<sup>37</sup> désigne un jeune voyou ; c'est un des deux noms féminins de notre liste, avec *racaille*.

La prochaine chronique étudiera les autres mots indiqués ci-dessus.

---

<sup>33</sup> Il entre dans le Dictionnaire de l'Académie française dans l'édition de 1878. Le mot est substantif ou adjectif.

<sup>34</sup> Le féminin *voyouse* ou *voyoute* n'est plus guère employé.

<sup>35</sup> Mais sur mer, le *Vaurien* (créé en 1951, cf. TLF, s.u. vaurien<sup>2</sup>) est un navire de plaisance, léger, ainsi nommé parce qu'il ne *vaut* pas cher, pour ainsi dire *rien*.

<sup>36</sup> Il y a plusieurs autres explications, cf. TLF, s.u.

<sup>37</sup> *Frappe* est issu par apocope de *frapouille*, qui contient le suffixe péjoratif *-ouille*, attesté au 18<sup>ème</sup> siècle ; le mot, qui ne s'emploie plus guère, signifiait dans les anciens emplois « guenille, vieux vêtement, chiffon » (TLF, s.u.) et, en argot, c'était le synonyme de *fripouille*. *Frapouille* provient peut-être d'un mot savoyard *frappa* « ruban » ou d'un mot du centre de la France *frapa* « guenille » (TLF, *ibidem*). *Fripouille*, attesté à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, désigne « un propre à rien, un vaurien » ; le mot provient de *fri(p)e* « chiffon, guenille », mot attesté au 14<sup>ème</sup> siècle, du bas latin *faluppa*, « petits débris sans valeur ».



## MAUVAIS GARÇONS DE PARIS ET D'AILLEURS (2)

Mars 2022

Dans notre chronique précédente, nous avons traité, après une visite rue de Lappe à Paris, près de la Bastille, de quelques mots désignant les mauvais garçons. Il nous reste à examiner, dans la liste que nous avons donnée, quelque quinze noms : par ordre alphabétique (adopté faute de mieux), aigrefin, apache, arsouille, bagarreur, canaille, crapule, filou, fripouille, gouape, loulou, malandrin, malfrat, nervi, pillard, pilleur, racaille, sbire, séide, truand. À quoi nous ajouterons encore hooligan.

Un *aigrefin*, mot apparu vers la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, désignait d'abord « un officier de mauvaise mine » (cf. *TLF*, s.u.) et c'est aujourd'hui un escroc, habile et rusé (il a pu être adjectif au sens de « rusé »). À l'origine le nom du poisson vorace, au corps mince et à la grande bouche, l'*égrefin* (connu en français depuis le 14<sup>ème</sup> s. sous la forme *egreffin*, puis *esclefin*, emprunté au néerlandais *schelvisch*, avec déformation de la finale et influence d'*aigle* pour l'initiale). La forme *aiglefin* a semblé populaire et *aigrefin* plus correct. P. Guiraud dans le *Dictionnaire des étymologies obscures* (Paris, 1982, s.u. *aigrefin*, p. 42-43) prétend (contre Bloch-Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 6<sup>ème</sup> éd., Paris, 1975) que le mot appartient à la famille de *griffer* « ravir, emporter » : cela n'emporte pas la conviction.

L'ethnique *apache* a été employé par des journalistes parisiens au début du 20<sup>ème</sup> siècle pour désigner « la pègre des boulevards extérieurs [de Paris] » et dans les grandes villes (cf. *TLF* s.u.). Les Apaches, tribu d'Amérique du Nord, se distinguaient par leur ardeur guerrière et leur férocité ; eux-mêmes se donnaient le nom de *Tideh*, ou *N'de*, signifiant « le peuple », mais les Zunis, Indiens aujourd'hui au Nouveau-Mexique les ont appelés Apaches, mot signifiant *ennemis*. En France, on désigna ainsi les malfaiteurs qui ne reculaient devant aucun mauvais coup. Le mot est aujourd'hui désuet et son emploi est plutôt ironique, pour évoquer un personnage caricatural de mauvais garçon.

Un *arsouille* (mot d'argot populaire, attesté depuis la fin du 18<sup>ème</sup> s., adjectif ou substantif masculin ou féminin) est un voyou, dépravé, dévoyé, dans ses manières, son allure et son parler. À l'origine la notion de *souiller*, *souillon*, *souillard* (cf. Guiraud, *op.cit.* s.u. *arsouille*, p. 51), peut-être à partir du nom latin *solium*, -ii, « trône, baquet, baignoire », qui a fourni en ancien français *soil*, *suil* > *souille* « borbier » (attesté au 16<sup>ème</sup> s.), en particulier « borbier où se vautre le sanglier » (attesté au 17<sup>ème</sup> s.), synonyme de *bauge*. Mais la formation de l'initiale du mot *arsouille* n'est pas claire ; la finale -ouille semble dépréciative, comme on voit dans *fripouille*, comme le suffixe -aille dans *canaille* et *racaille*.

Un *bagarreur*, féminin *bagarreuse* (adjectif ou substantif, familier, attesté depuis le premier tiers du 20<sup>ème</sup> siècle), c'est quelqu'un qui cherche et aime la *bagarre* (mot attesté depuis le 17<sup>ème</sup> s.), c'est-à-dire le combat confus et tumultueux entre personnes ou nations. Aucune étymologie n'est sûre pour *bagarre* : le *TLF* indique un « probable emprunt » au provençal *bagarro*, qui serait une adaptation du basque *batzarre*, mais d'autres hypothèses ont été proposées, sans qu'aucune paraisse vérifiée.

Une *canaille* (mot attesté à partir du 15<sup>ème</sup> siècle, substantif féminin et adjectif) a d'abord signifié « le bas peuple », collectif, puis la personne malhonnête (puisqu'on ne prête qu'aux pauvres les mauvais comportements) et c'est le sens actuel ; le mot est emprunté à l'italien *canaglia* (de *cane* « chien », provenant du latin *canis*, -is, avec suffixe dépréciatif -*aglia*) « bande de chiens ». *Canaille* a remplacé l'ancien français *chienaille*.

La *crapule* (mot attesté depuis le 14<sup>ème</sup> siècle) est à l'origine une ivrognerie, un excès de vin, puis le mot a désigné toute espèce de débauche puis, à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, tout débauché, libertin. Le sens de *débauche* est vieilli, l'emploi pour le collectif aussi ; aujourd'hui, une *crapule* est une personne malhonnête, quel qu'en soit le sexe. Le mot a pour origine le latin *crapula* « excès de vin », emprunté au grec *κραϊπάλη, -ης* [*kraipalè, -ès*] « abus de boisson, mal de tête donné par cet abus » (cf. P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, histoire des mots*, Paris, 2<sup>ème</sup> éd. , Paris, 2009 [DÉLG], s.u. ; voir aussi J. Taillardat, « Latin *crāpula*, grec *κραϊπάλη* et la date de la loi d'Osthoff en grec », *Lalies* 5, 1983, p. 75-87).

Un *filou* (mot attesté depuis le 16<sup>ème</sup> siècle) est, dans le langage familier, un voleur habile et rusé, l'équivalent de l'anglais *pickpocket* ; le sens précis est aujourd'hui vieilli, le *filou* est aujourd'hui un trafiquant, un escroc. Dérivés d'usage courant : le féminin *filouteuse*, le verbe *filouter*, la *filouterie*, acte de filou ou de filouteuse. On dit d'ordinaire que le mot est « la forme dialectale de *fileur*, dérivé de *filer* dans le sens de *tramer* » (Bloch-Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 6<sup>ème</sup> éd.. Paris, 1975, s.u.) ; comme le mot évoque un personnage qui sait voler en s'esquivant promptement, on pourrait penser à celui qui *file* (comme... un voleur ou ... à l'anglaise), qui veille à s'enfuir pour échapper à toute poursuite (cf. le *TLF* s.u. *filer*, B 2 b, à l'origine le latin *filare* « étirer en fil »).

Une *fripouille* (mot attesté depuis la fin du 18<sup>ème</sup> siècle) désigne l'ensemble « des gens de rien » (cf. le *TLF* s.u.) et, depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle, l'individu dénué de sens moral, qui agit en toute illégalité. C'est glosé tantôt par *bon à rien*, tantôt par *vaurien*, tantôt par *misérable* (*ibid.*). Le mot est probablement dérivé de la *fripe* « guenille, chiffon » (sens vieilli ; existait aussi en lorrain *frapouille*, synonyme de *fripe*), et « individu sans valeur ». À l'origine, peut-être, le latin *faluppa, -ae*, « brindille, fétu de paille » (cf. *TLL*, s.u. : « mot sans doute non latin »), qui a fourni le verbe *friper* « chiffonner » (cf. aussi Bloch-Wartburg, *op. cit*, p. 278); le suffixe *-ouille* indique la dépréciation (voir *supra*, *arsouille*).

La *gouape* (attesté depuis le 19<sup>ème</sup> siècle) est un mot familier (plutôt que d'argot), emprunté à l'argot espagnol *guapo* « rufian, coupe-jarret » (cf. *TLF* s.u., citant A. Dauzat, *Études de linguistique française*, 2<sup>ème</sup> éd. Paris, 1946, p. 283) ; le mot a été emprunté, semble-t-il, au français du Nord, ancien picard *vape, wape* ou *gape* « fade, frelaté, insipide ». Le mot provient du latin *vappa* « vin éventé » et, par métaphore, « homme blâmable » (cf. Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, histoire des mots*, 4<sup>ème</sup> éd. revue, Paris, 2001, s.u.) ; *vappa*, mot populaire expressif (comme le montrent le vocalisme radical *a* et la consonne géminée), est peut-être en rapport avec *vapor, -oris*, vapeur.

La fin de la liste est encore à voir ! Les mauvais garçons ne sont pas encore tous nommés...



## MAUVAIS GARÇONS DE PARIS ET D'AILLEURS (3)

Mai 2022

Nous allons aujourd'hui en terminer avec ce sujet, si l'on peut dire : les mauvais garçons, qu'ils soient de la Bastille ou de Barbès (à défaut de l'Ouest parisien), sont très présents presque partout. Nous en étions arrivés, dans l'ordre alphabétique, à *loulou*.

Un *loulou* (attesté depuis le 17<sup>ème</sup> siècle au sens de « pou » en langage enfantin, depuis le 18<sup>ème</sup> au sens de « chien ») est un chien d'intérieur (seul sens connu du dictionnaire de Littré) ; il est souvent dit *poméranien*. Le mot dérive du *loup*, avec répétition syllabique et connotation affective. Dans le *TLF* (*Trésor de la langue française*) il y a une seule entrée pour *loulou*, mais dans le *PLi* (*Petit Larousse illustré*), depuis au moins l'an 2000, il y en a trois : outre un chien, *loulou* désigne familièrement un *loubard* (féminin *loubarde*), avec le suffixe dépréciatif *-ard*, et *loulou* (féminin *louloute* ou *louloutte*) désigne un garçon, une fille. Curieusement, le même mot peut en fait servir soit d'hypocoristique (« mot qui caresse en dessous », à proprement parler) pour désigner familièrement et tendrement un jeune garçon ou une jeune fille, soit de mot dépréciatif pour désigner un jeune garçon dépourvu de sens moral et qui peut être un délinquant.

Un *malandrin* (attesté depuis le 19<sup>ème</sup> siècle) a d'abord désigné un membre des bandes de pillards qui dévastaient le pays au 15<sup>ème</sup> siècle (d'après le *TLF* s.u.), puis un bandit de grand chemin, voleur, détrousseur ; le mot est désuet et ne se rencontre plus que dans la littérature. Il est possible que le sens originel ait été *mendiant, lépreux* : le mot est un emprunt à l'italien *malandrino* « bandit, voleur » ; du bas latin *malandrenus* (13<sup>ème</sup> siècle, à Venise, cf. *TLF* citant Du Cange), dérivé de *malandria*, *-ae*, « malandrie, malandre, précisément crevasse au pli du jarret du cheval. » Au masculin, *malandre* désigne, dans le vocabulaire des vétérinaires, des pustules, ulcères, plaies en tous genres... Le voleur est donc une plaie. On peut aussi évoquer la proximité phonétique du nom de Louis Mandrin (1725-1755), célèbre contrebandier qui lutta contre les Fermiers généraux et y gagna sa popularité de bandit justicier ; il mourut roué et ce fut le début de sa légende, illustrée par la *Complainte de Mandrin*. Mandrin devint alors lui aussi un nom commun.

Un *malfrat* est un « homme qui mal fait ou... fera » (*TLF* s.u.) ; attesté depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, ce mot argotique et familier est peut-être originaire du languedocien *maufaras*.

Un *nervi* est un voyou, souteneur marseillais, et plus généralement un homme de main, un tueur. Le mot, attesté depuis le début du 19<sup>ème</sup> siècle, appartient au parler de Marseille : il provient par métonymie du provençal *nervi* « nerf » d'où « force, brutalité » (du latin neutre pluriel *nervia*, *-orum* « muscles »).

Un *pilleur*, une *pilleuse* (ou *pillard*, *-arde*, avec suffixe *-ard* péjoratif, cf. *supra*), nom ou adjectif, sont des noms d'action : ils « se livrent au pillage », acte de violence typique de la guerre et des mœurs brutales ; ils pillent les troncs des églises, les villes conquises, ils compilent ou plagient les œuvres littéraires. Les mots *pilleur* et *pillard* existent depuis le 14<sup>ème</sup> siècle.

La *racaille* (attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle) désigne la plus pauvre partie de la population, jugée donc la plus méprisable puisque misérable. Le mot, d'origine anglo-normande, dérive du verbe *rasquer* « râcler », issu du latin \**rasciare* (cf. Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine* [DELL], 4<sup>ème</sup> éd. revue, Paris, 2001, s.u. *rado*, *is-*, *ere*, « gratter »). Comme dans *canaille*,

*ripaille*, etc. le suffixe *-aille* est péjoratif. Le mot a pour synonymes évidents les crapules, les fripouilles.

Un *sbire* est à l'origine un agent de police italien (*sbirro* « archer de police ») ; il est attesté en français depuis Rabelais (16<sup>ème</sup> siècle), comme *algousan* (= *argousin* aujourd'hui) et *barigel* (ou *barisel*, capitaine des archers ou sbires dans certaines villes d'Italie). Aujourd'hui, le mot, péjoratif, désigne « un homme de main au service d'un particulier ou d'un pouvoir oppressif » (TLG s.u.). Le mot est souvent employé comme synonyme de policier. *Sbirro* dérive de *birro*, même sens, provenant du latin *birrus* « gris-brun », variante de *burrus*, *-a*, *-um* « roux » (emprunt au grec πυρρός, -ά, -όν [*purros*, *-a*, *-on*], cf. DELL, s.u. *burrus*).

*Séide* est à l'origine un personnage de *Mahomet ou le Fanatisme*, tragédie de Voltaire, écrite en 1739 et jouée pour la première fois à Lille en 1741, puis à Paris en 1742 (Voltaire la retira de l'affiche après trois représentations, craignant... l'interdiction) : Séide y est un serviteur si fanatique et dévoué à son maître qu'il peut commettre un crime. Le nom, inspiré d'une personne réelle, *Zayd ibn Haritah*, fils adoptif de Mahomet, est devenu nom commun et adjectif. Il appartient aujourd'hui à la langue des polémistes.

Un *truand* (féminin *truande*), nom et adjectif, est anciennement (le mot est attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle), au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, membre d'une bande « de voleurs et de mendiants professionnels » (TLF s.u.). Puis il a désigné un gueux, un vagabond et comme nom, un voyou, voleur, ou un arnaqueur, trafiquant, un vaurien : bref tous les mauvais garçons participent plus ou moins à la *truandaille* (mot vieilli) ou à la *truanderie* et tous *truandent*. Le mot provient du gaulois restitué *\*truganto*, correspondant à l'irlandais *trogan*, diminutif de *truag* « malheureux » (voir TLF *ibid.*).

Pour terminer, nous ajouterons à cette longue liste les *hooligans* (ou *houligans*) ; le mot désigne à l'origine les fanatiques et violents supporters (anglicisme), supporters d'un club de sport, en particulier d'un club de football, d'abord dans le monde anglophone à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle ; le mot s'est répandu au 20<sup>ème</sup> siècle, notamment en URSS sous la forme *houligans* (pluriel), en désignant les mauvais esprits, rebelles et opposants à l'ordre établi. Chez nous, le mot a disparu de l'usage courant ; comme l'expression *blouson noir* qui s'appliquait aux jeunes délinquants, vêtus souvent d'un blouson de cuir noir, issus du peuple alors que les *blousons dorés* appartenaient plutôt à la classe moyenne ou supérieure...

La liste pourrait certainement être encore allongée : les synonymes abondent pour désigner les personnes qui « ruent dans les brancards ».





## À LA MODE, LES SARGASSES

Juin 2022

Naguère<sup>38</sup>, nous avons parlé des algues en général et de certaines en particulier. Nous avons d'emblée laissé en réserve pour une autre chronique les sargasses, qui nous paraissaient singulières : plus que les autres algues, elles ressemblent à la langue d'Ésope, nuisibles et utiles.

Appartenant au genre *sargassum*, - dont il y a plus de 200 variétés, elles sont appelées communément « algues brunes », ce qui les banalise, et sont plus redoutées que les autres là où on les rencontre : d'abord dans la mer des Sargasses, au milieu de l'Océan Atlantique, connue depuis longtemps, et aussi plus récemment, surtout depuis 2011, sur les côtes caribéennes, en Guadeloupe et en Martinique notamment<sup>39</sup>, sans oublier Cuba ni Hispaniola (partagée entre Haïti et la République dominicaine). Et contrairement à une opinion répandue, les sargasses s'y manifestent à n'importe quelle saison et pas seulement dans les périodes chaudes. Les pêcheurs, les touristes, les nageurs s'en plaignent tout au long de l'année : les sargasses sont en mer ou s'échouent sur les côtes.

Le sens du mot n'est pas toujours connu, loin de là : interrogez n'importe qui en France métropolitaine, il dira probablement que *sargasse* désigne un animal, peut-être sous l'influence de la finale avec -s- (on pense peut-être aux *rascasses*, aux *écrevisses* ou aux *langoustes*). Les dictionnaires ne sont guère prolixes : le *Dictionnaire de l'Académie française* (8<sup>ème</sup> éd., 1935) définit ainsi *sargasse* : « Sorte d'algue des mers tropicales, dite aussi *Herbe flottante*, *Raisin de mer* » et ajoute : *Mer des Sargasses*, immense espace de l'Atlantique entre les Açores et les îles du Cap Vert, où se trouve une agglomération de sargasses ». Le *Trésor de la langue française informatisé [TLF]* précise que *sargasse* est une « algue brune marine, de la famille des fucacées<sup>40</sup>, très répandue au large des côtes de Floride (mer des Sargasses) et dont l'accumulation forme de véritables îles flottantes à la faune très riche. Synon. *Raisin des tropiques*... » ; suivent trois citations, l'une de J. Verne (*L'île mystérieuse*, 1974), une autre d'A. Gide (*Le voyage d'Urien*, 1893), une troisième de J. Giono (*L'Eau vive*, 1943) pour le sens analogique « (dans l'eau) une sargasse de feuilles mortes s'étale ». Parmi les dictionnaires usuels, seul *Le Petit Larousse illustré [PLi 2022]* est un peu plus précis que les autres : « Algue brune à thalle<sup>41</sup> très long et flottant, dont l'accumulation forme[...] une véritable forêt marine où pondent les anguilles ».

Le mot existe en français sous la forme actuelle depuis la deuxième moitié du 17<sup>ème</sup> siècle (à la fin du 16<sup>ème</sup> et au début du 17<sup>ème</sup>, on trouve *sargasso* ou *sargaço*, cette forme étant celle du mot portugais, emprunté par les Hollandais) ; ce mot, probablement, a pour origine le latin vulgaire \**salicaceus* dérivé du nom *salix*, -*icis*, féminin, « saule », car la sargasse ressemble aux feuilles de cet arbre (cf. Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine [DELL]*, s.u. *salix*).

<sup>38</sup> Voir la chronique sur les algues d'octobre 2021, p. 24-25.

<sup>39</sup> Voir l'article de J.-M. Hauteville dans *Le Monde* (daté du 18 mai 2022), p. 7, titré « Aux Antilles, le fléau des sargasses s'amplifie », sous-titré « Les algues brunes prolifèrent dans la région caribéenne, défigurant les côtes et multipliant les nuisances ». Nous avons aussi consulté le 14/06/2022 l'article mis en ligne par l'équipe de *Ça m'intéresse* le 26/03/2019 et signé par Alexie Valois qui raconte une mission scientifique à bord du navire *Yersin* en 2017 pour observer les sargasses entre les îles du cap Vert et la Sierra Leone.

<sup>40</sup> Les fucacées sont des algues brunes ; le mot dérive du latin *fucus*, lui-même emprunté au grec *φῦκος*, -*ους*, neutre ; voir la chronique citée en première note.

<sup>41</sup> Le thalle est l'appareil végétatif des plantes inférieures sans feuilles, tiges ni racines (algues, champignons, lichens).

On a beaucoup écrit sur les inconvénients générés par les sargasses, moins sur leur utilité. La mer des Sargasses, proche du fameux triangle des Bermudes, pouvait être considérée comme un fléau très dangereux pour la navigation, car ces algues forment comme des radeaux qui s'accrochent aux navires ; échouées en quantité, elles peuvent puer en séchant et leur enlèvement demande beaucoup de matériel et d'énergie.

Mais on insiste plus aujourd'hui sur les vertus que ces algues peuvent avoir pour la santé<sup>42</sup>. La médecine chinoise l'emploie traditionnellement pour toutes sortes d'inflammations. Et aujourd'hui, on l'emploie pour traiter des troubles thyroïdiens, et aussi pour des actions diurétiques et vermifuges.

Ces algues fournissent aussi un refuge et des aliments à « de nombreuses espèces (poissons, anguilles, crabes, oiseaux, crevettes, tortues...) et constituent de parfaites nurseries<sup>43</sup> ». De plus, la cuisine de certains pays les utilise, fraîches ou sèches, pour des soupes ou comme légumes.

Peu à peu, à mesure que l'étude des sargasses se développe, leur utilité apparaît plus importante, notamment en médecine ou en cuisine.

---

<sup>42</sup> À ce propos, on peut lire l'article très précis signé par André Marsili, herbaliste, sur « les vertus médicinales de la sargasse », mis en ligne le 14/03/2022 sur le site *Passeportsanté.net* que nous avons consulté le 23 mai 2022.

<sup>43</sup> A. Marsili, *art.cit.*



## DES BRUITS ET DES RUMEURS

Juillet 2022

Le *bruit* est un mot de sens général qui s'oppose au *silence*<sup>44</sup>. Naguère, bruits passant de l'un à l'autre, les rumeurs circulaient, plus ou moins rapidement, par voie orale, de bouche à oreille<sup>45</sup>. Aujourd'hui, avec l'essor et le triomphe de l'internet, par les prétendus « réseaux sociaux », elles se propagent par écrit et chacun les reçoit et peut les transmettre instantanément ou tranquillement : ne faisant face qu'à l'écran, il peut s'adresser - sans les affronter - à tous, dans la solitude et l'anonymat, et la rumeur peut prospérer sans encombre. Chacun peut ainsi être loué ou accusé sans qu'il sache d'où provient la rumeur, en particulier si elle est diffamatoire.

Attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle, le mot *rumeur* provient du latin classique *rumor*, *-oris*, masculin, « bruits vagues d'origine incertaine et non fiable, rumeur publique », mot isolé peut-être onomatopéique<sup>46</sup> ; à noter que le mot est proche de *fama*, *-ae*, féminin<sup>47</sup>, « bruit colporté, voix publique, renommée » (César, *Guerre des Gaules*, 6, 20, parle d'un fait parvenu *rumore aut fama* « par bruits vagues ou par la voix publique »).

Il y a beaucoup de synonymes, tous péjoratifs. Ainsi un *on-dit*<sup>48</sup>, substantivation de la proposition *on dit* (attesté depuis le 17<sup>ème</sup> siècle) insiste sur l'origine incertaine et donc invérifiable du contenu de cet *on-dit* (voir les exemples cités par le *Trésor de la langue française informatisé [TLF]*).

Un *ragot* (employé parfois au pluriel) est un propos désobligeant, malveillant et même parfois diffamatoire qu'on a ramassé on ne sait où, de source non recommandable en tout cas, et qu'on transmet à tout venant si l'on veut nuire à son tour. Le mot, attesté depuis le 18<sup>ème</sup> siècle, est déverbal du verbe *ragoter*, attesté depuis le 17<sup>ème</sup> siècle<sup>49</sup>.

---

<sup>44</sup> *Bruit*, attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle, est déverbal du verbe *bruire* (du latin *brugitum*, participe passé neutre du verbe du latin vulgaire *brugere*, même sens, issu du croisement entre *rugire*, employé pour un lion mais aussi pour un âne, et *bragere*, verbe du latin populaire signifiant « crier » qui a donné *braire* (en parlant de l'âne), cf. Bloch-Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 6<sup>ème</sup> éd., Paris, 1975, s.u.). Le *silence* (attesté depuis le 12<sup>ème</sup> siècle) est l'antonyme de *bruit* ; il dérive du latin *silentium*, dérivé du participe présent *silens* du verbe *sileo* « être silencieux ».

<sup>45</sup> Qu'on se souvienne de « la rumeur d'Orléans », étudiée notamment dans un volume dirigé par Ed. Morin et publié à Paris (éd. du Seuil) en 1969.

<sup>46</sup> Le radical \**ru-* se retrouve en sanskrit *rúti* et *ruvāti* « il crie » et en grec dans le verbe à prothèse *ὠρούμαι* [*ōruomai*], « rugir, hurler » (cf. Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine, Histoire des mots*, 4<sup>ème</sup> éd. retirée avec additions et corrections par J. André, Paris, 2001, s.u. *rumor* ; et P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Histoire des mots*, 2<sup>ème</sup> éd. , Paris, 2009, s.u. *ὠρούμαι*).

<sup>47</sup> Le mot *fama* correspond exactement au grec *φήμη* [*phēmè*] (dorien *φάμᾱ* [*phama*]) comme le verbe *fāri* « dire » est l'équivalent du grec *φημί* [*phēmi*] (dorien *φαμί* [*phami*]). À noter que le mot *femme* dans l'expression remède de bonne femme provient de *fama* « (bonne) renommée ». Dans une société qui pratiquait le sexisme avant même que le mot n'existât, la renommée (*fama*) a été dévaluée pour devenir une simple croyance, un remède presque digne d'une sorcière.

<sup>48</sup> Avec ou sans tiret, *on dit* est invariable.

<sup>49</sup> Le verbe *ragoter* dérive d'un radical onomatopéique *rag-* employé pour un cri (une glose latine mentionne un verbe *ragio*, *-is*, *-ere* pour le cri du poulain). Le *TLF* indique aussi un *ragot*, issu de même radical, désignant un animal, sanglier ou cheval, et par analogie une personne « petite et grosse ». P. Guiraud, dans le *Dictionnaire des étymologies obscures* (Paris, 1982), p. 452-453, distingue deux familles, l'une « se rattache à un < verbe > roman *ragere* « gronder », l'autre « désigne des objets, animaux, personnes 'courts et trapus'... dérivés de *radere* « retrancher ».

Le *comméragé* (attesté au sens de bavardage depuis le 18<sup>ème</sup> siècle<sup>50</sup>) est le fait des *commères*, qui bavardent sur divers sujets, souvent futiles et minimes.

Le *racontar* (souvent au pluriel) est un mot récent (attesté depuis la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle), familier, formé sur *raconter* avec suffixe péjoratif *-ard* altéré (la finale elle-même traduit peut-être la négligence du propos que le verbe indique déjà) : le mot désigne un contenu peu fiable.

Le *potin* (mot familier attesté depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, souvent aussi au pluriel<sup>51</sup>) est fait de propos plus ou moins faux, en tout cas non vérifiés, plus ou moins médisants, sensationnels ou scandaleux, tels que les commères en échantent. Le mot doit être déverbal de *potiner* « bavarder » comme faisaient les femmes normandes réunies pour les veillées d'hiver en apportant leur *potine* « chaufferette » (dérivé de *pot*)<sup>52</sup> pour faire des *potinages*.

Le *cancan* (attesté depuis le 16<sup>ème</sup> siècle, écrit d'abord *quanquan*) est employé surtout au pluriel pour désigner « des propos malveillants, bavardages médisants qu'on répand en société » (*TLF*). Le mot provient de la conjonction de subordination latine *quamquam* « quoique », mot qui revenait souvent dans les discussions pédantes. Au singulier (vieilli), le *cancan* désigne du bruit fait pour un sujet qui ne le mérite pas<sup>53</sup>.

Terminons par le *bobard* (mot apparu aux alentours de 1900), mot dit « très familier » dans le *TLF*; il désigne un propos mensonger et en particulier une vraie fausse nouvelle que l'on répand pour cacher la vérité à nos troupes ou démoraliser l'ennemi. Le bobard fait partie de moyens utilisés par les autorités pour dissimuler la vérité. En temps de guerre les bobards se sont multipliés (ils font partie des *bourrages de crâne* que dénonçait le *Canard enchaîné*, créé en 1915 pour dénoncer la censure et les bobards). À l'origine le mot devait évoquer, avec le suffixe péjoratif *-ard*, un bredouillis incompréhensible, une bêtise (voir les hypothèses relatées par le *TLF* s.u.).

D'autres expressions, plus ou moins savoureuses, désignent les bruits qui circulent, souvent sans qu'il soit possible d'en savoir la source. Les *bavardages* sont le propre, si l'on peut dire, des *bavards* qui ne cessent de ... baver, c'est-à-dire de médire : ils ont la *langue bien pendue*, ils font courir des *bruits de couloir*, ils lancent des *ballons d'essai*... Beaucoup de *parleurs*, beaucoup d'anonymes et ... beaucoup de *fake news*, pardon : d'*infox*.

---

<sup>50</sup> Attesté depuis le 16<sup>ème</sup> siècle au sens de *baptême* (*TLF* s.u. *comméragé*), aujourd'hui disparu. Rappelons que la commère n'était pas un terme péjoratif à l'origine, il désignait simplement la marraine.

<sup>51</sup> Il existe aussi un *potin* dans le domaine de la dinanderie depuis le 14<sup>ème</sup> siècle, désignant un alliage, soit de cuivres, jaune et rouge, soit de laiton et de plomb ou d'étain. Dérivé de *pot* avec suffixe *-in* (ou *-ain*, cf. *étain*), cf. *TLF* s.u. *potin*<sup>2</sup>.

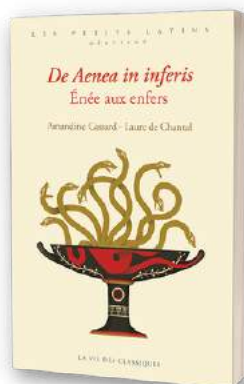
<sup>52</sup> On a connu en Auvergne le *cantou*, cheminée constituant le centre de la maison, où se regroupaient pour les veillées famille et voisins.

<sup>53</sup> La danse appelée *cancan* (apparue au 19<sup>ème</sup> siècle) fait allusion au dandinage du canard en marche (*can*, radical de canard dupliqué).

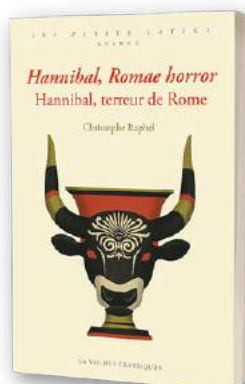
## TABLE DES MATIÈRES

Sur quelques euphémismes modernes .....	5
Vieux métiers, vieilles techniques.....	7
Vieux métiers, vieilles techniques (2).....	9
Féminisation.....	11
Des mots palliatifs.....	13
Fatigue et lassitude.....	15
Sur quelques anglicismes inconscients .....	17
Les hybrides reviennent à la mode.....	19
Vieux métiers, vieilles techniques (3).....	22
Pré-campagne électorale .....	23
Sur les algues .....	25
Mauvais garçons de Paris et d'ailleurs.....	27
Mauvais garçons de Paris et d'ailleurs (2).....	29
Mauvais garçons de Paris et d'ailleurs (3).....	31
À la mode, les sargasses.....	33
Des bruits et des rumeurs .....	35

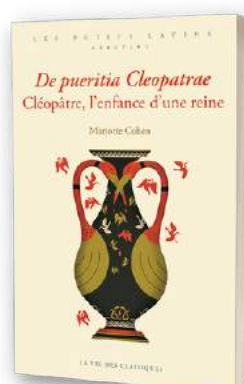
Toute la famille des Petits Latins



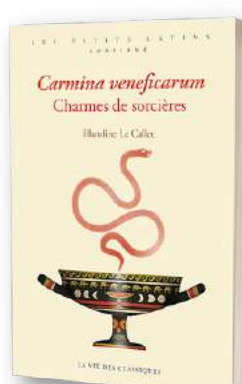
**De Aenea in inferis**  
Amandine Cassard  
et Laure de Chantal  
136 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750092



**Hannibal,  
Romae horror**  
Christophe Raphel  
160 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750115



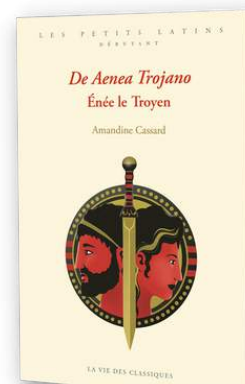
**De pueritia Cleopatrae**  
Marjorie Cohen  
152 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750108



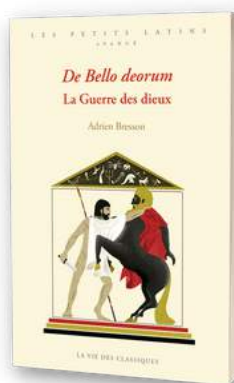
**Carmina veneficarum**  
Blandine Le Callet  
142 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750238



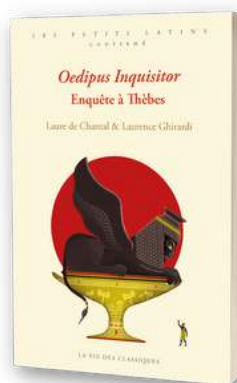
**Ex nihilo.  
Genesis deorum**  
Guillaume Diana  
et Marine Guérard  
128 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750245



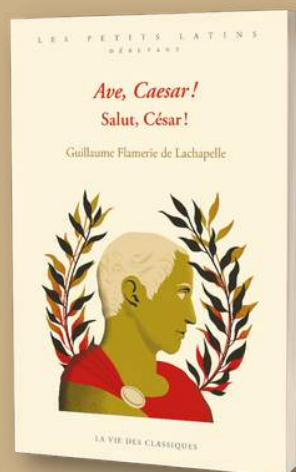
**De Aenea Trojano**  
Amandine Cassard  
156 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750146



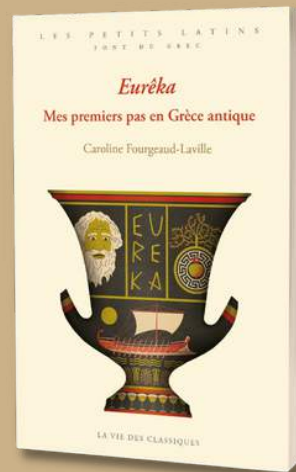
**De Bello deorum**  
Adrien Bresson  
128 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750313



**Oedipus Inquisitor**  
Laure de Chantal  
et Laurence Ghirardi  
152 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750320



**Ave, Caesar !  
Salut, César!**  
Guillaume Flamerie de  
Lachapelle  
140 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750399



**Eurêka**  
Mes premiers pas en Grèce antique  
Caroline  
Fourgeaud-Laville  
292 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750382



**Carmenta,  
prima poetria**  
Séverine  
Clément-Tarantino  
120 pages, 9 euros  
EAN : 9782377750375

NOUVEAUTÉS RENTRÉE 2022

Améliorer son français grâce au latin ? Tel est le pari lancé par Les Petits Latins. Proposant une lecture bilingue puis unilingue, chaque volume permet d'approfondir son français tout en s'initiant au latin, à l'histoire et à la mythologie. Si les livres de la collection sont un support idéal dans le cadre d'une lecture suivie en classe, chaque titre est conçu pour rendre le lecteur autonome. Réalisés par des enseignants et déclinés sur trois niveaux (débutant, confirmé, avancé), les ouvrages de la collection Les Petits Latins, publiés par La Vie des Classiques, label pédagogique des éditions Les Belles Lettres, se donnent pour mission de transmettre le goût de la lecture et de l'écriture grâce au latin :

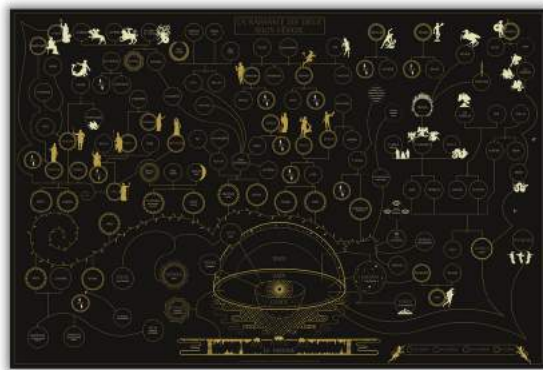
*Audaces Fortuna juvat ! (Virgile)*



Les posters de La Vie des Classiques



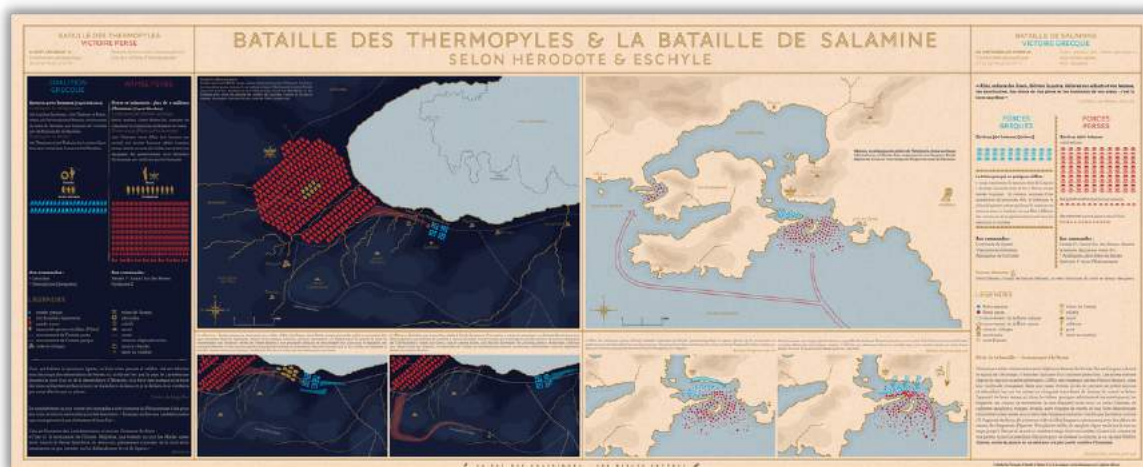
Rome au temps des douze Césars selon Suétone,  
40 x 100, 15 euros



La Naissance des dieux selon Hésiode  
63 x 83, 15 euros



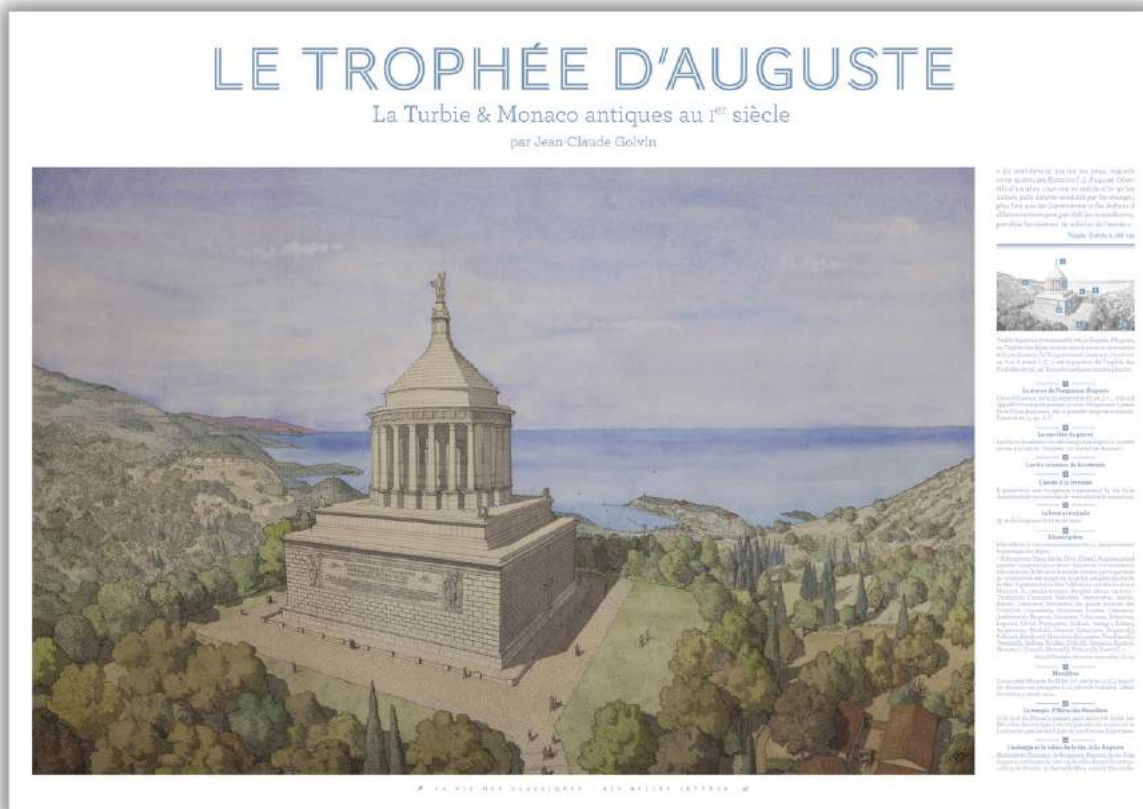
Les Dieux de l'Olympe  
75 x 50, 15 euros



La Bataille des Thermopyles et la bataille de Salamine selon Hérodote et Eschyle  
100 x 40, 15 euros



Les Douze Travaux d'Hercule d'après Sénèque et Apollodore  
50 x 75, 15 euros



Le Trophée d'Auguste, par Jean-Claude Golvin  
65 x 93, 15 euros